#### Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material /	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Relié avec d'autres documents  Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Commentaires supplémentaires:	

2 Montreal, aux Bureaux No. 15, RUE ST. VINCENT.

9 Oneber, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

# a Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès:

tion. 2s.4
Au-dessus parlignes. 4d
Toute insertion subsequente, le quart du priz
(Affrenchirleslettres.)

PARAISSANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(Payable d'avance.

bonnement au Journalsemi-hebdoma-

PRIX DES ANNONCES.
Sixlignes et au-dessous, premiere insertion.
Dixlignes et au-dessous, première insertion.

No. 41

fenilleton de la Revue Canadienne.

CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

#### M. DE TALLEYRAND.

(Suite et fin.)

Quoique brilliante, cette disgrâce fit sensation el provoqua les conjectures ; on l'attribua généralement alors à l'improbation que M. de Talleyrand aurait manifestée des projets de l'empereur sur l'Espagne; mais cette opinion, que l'adroit ministronie manqua pas de fomenter et d'exploiter aussitôt que les evénements l'eurent rendu populaire, n'est rien moins que fondée; il parait puve, au contraire, que l'idée d'une imitation de la politique de famille de Louis XIV fut au moins autant une idée de M. de Talleyrand qu'une idée de l'empereur. Du reste, il est possible qu'il y ait en desaccord sur la question d'opportunité. D'autres ont attribué son remplacement à des négociations entamées par lui de son chef pour traiter de la paix avec l'Angleterre; d'autres aux intrigues de Fouche, son ennemi personnel, qui travaillait sans cesse à exciter l'impatience de l'empereur contre son ministre, en presentant ce dernier comme s'attribuant toujours une trop grande part dans la conclusion des affaires; d'autres, à des tripotages d'argent qui auraient lassé et dégoûté l'empereur; d'autres, enfin, à la libre volonté de M. de Talleyrand, fatigué de son rêle souvent ingrat de moderateur, et alléché par la perspective d'une magnifique sinecure. Il est possible qu'il entre un peu de tout cela dans les causes qui déci-dérent la sertie de M. de Talleyrand du cabinet

Toujours est-il que ce fait, qui sut un malheur pour l'empereur, n'eut pas d'abord pour conséquence une rupture; car, un an après, lors de l'entrevue d'Erfurt, c'est M. de Talleyrand qui fut appelé, en sa qualité de grand-chambellan, a faire les honneurs de la cour impériale; mais quelque mois plus tard, Napoléon, mécontent des propos que l'on attribuait à son chambellan sur la guerre d'Espagne, lui enleva ce titre, et à dater de ce moment la colère eut bientôt remplacé la froideur, et la position de M. de Talleyrand devint de plus en plus difficile. Napoléon n'aimait pas les mécontents, même muets; quand M. de Talleyrand parlait, on ne manquait pas d'envenimer ses paroles, et s'il ne par-lait pas, de le faire parler; il en résultait des scenes d'une violence et d'une maladresse extrêmes de la part de l'empereur, supportées toujours par M. de Talleyrand avec cet historique sang-froid que tout le monde connaît. Menacer chaque jour les gens de les faire fusiller, en leur laissant une grande existence, une grande influence, tous les moyens de nuire, est d'une politique déplorable; ce fut trop souvent la politique de l'empereur. N'esant pas, ne voulant pas ou ne se croyant pas suffisamment fondé à sevir, il pensait que la menace est toujours bonte à quelque chose, et il menaçait sans relache et sans retenue; il blessait, frumiliait, irritait M. de Talleyrand sans jamais le frapper, et preparait ce qu'il croyait empécher. Quelquefois il mé-langeait les bourrades et les faveurs. Ainsi, dans ce moment où il épargnait le moins son ex-ministre, le sachant endeué par suite de malheureuses spéculations de Bourse, il consentait à lui acheter tout meuble et fort cher un hôtel dont il lui laissait emporter les meubles; et à peu près dans le même temps, par une taquinerie bizarre, il refusait de lui payer le loyer de son château de Valençay, qu'il avait affecté d'autonté à la résidence des princes d'Espagne.

Cependant, après la malheureuse campagne de 1813, Napoléon, ramené vers Talleyrand par les revers, pensa à le rappeler à la direction des affaires extérieures. Il y eut entre eux une conversation à ce sujet; mais soit que l'un reculat devant l'idée de s'associer à ce qu'il appelait le commencement de la fin, soit que l'autre fût sous le coup d'une défiance toujours croissante, ces deux hommes ne purent pas s'entendre; et les sorties de l'empereur et les mots colportés de M. de Talleyrand recommencèrent de plus belle.

Et cependant il suffit de comparer les mémoires de M. de Rovigo, plus spécialement chargé de surveiller l'habile diplomate pendant l'absence du maître; aux mémoires de Bourrienne et au récit de M. de Pradt, écrits dans un autre sens, pour conclure de ces trois récits, unanimes sur ce point, que M. de Talleyrand n'avait aucun projet arrêté de conspiration et ne se souciait nullement des Bourbons (1). Il a pen recevoir et en écouter des paroles transmises par l'intermédiaire de son oncle, le cardinal de Périgord, resté à Londres auprès de Louis XVIII: M. de Talleyrand recevait des paroles de tout le monde, et les écoutait toutes, de quelque part qu'elles vinssent: Mais il est certain qu'au moment même où les alliés s'approchaient de Paris il appuya, dans le sein du conseil de régence, l'opinion qui voulait que la régence,

(i) Que voulait-on? dit M. de Pradt, deux choses: être délirre d'un joug devenu intolérable et continuer l'ordre établi.

restât à Paris, opinion qui, si elle eût triomphé,eút ' probablement changé le cours des choses. Le départ une fois décidé sur l'ordre formel de l'empereur, il se fit arrêter aux barrières et ramener chez lui comme de force, ne voulant pas quitter le théâtre des événements.

Après avoir pris ses mesures pour qu'Alex-andre, après son entrée dans Paris, descendit chez lui, M. de Talleyrand attendit pour se prononcer de savoir quelles seraient les dispositions de l'Agamemnon de la coalition. Dès la première coférence, il s'aperçut que son hôte, bien que mal disposé pour Napoléon, n'avait aucun dessein arrêté quant aux Bourbons. La discussion fut ouverte sur les trois partis à prendre : 1º faire la paix avec Napoléon, en prenant toutes ses sûretés contre lui; 2º établir la régence; 3° rappeler les Bourbons. Sur le premier parti, la discussion ne fut pas longue; de Talleyrand qu'à Alexandre. La seconde n'était guère moins impraticable; qu'était-ce que l'Empire sans l'empereur? Lorsqu'on en control de traisième M. de Talleyrand opère n'était par l'empire sans l'empereur? vint à la troisième, M. de Talleyrand, après s'être contenté d'insister sur la destruction du pouvoir impérial, fit entrer deux abbés, l'abbé de Pradt et l'abbé Louis, qui sechargérent de prouver à , l'empereur de Russie et au roi de Prusse que tonte la France était royaliste. Quant à lui, muet, il laissait parler ces deux comparses, se contentant de répondre à une interpellation d'Alexandre par cette phrase essentiellement diplomatique : " que, si l'on s'arrêtait définitive-ment au rappel des Bourbons, les autorités constituées agiraient avec autant de régularité que les circonstances le permettraient." Enfin le procès fut décidé en faveur des Bourbons, et il est certain que, pour le moment, l'état de choses étant donné, c'était la solution qui offrait le moins d'inconvénients.

Aussitot qu'Alexandre se sut formellement engagé, M. de Talleyrand, avec l'activité qu'il déploya toujours dans les moments critiques, forma un gouvernement provisoire sous sa direction, fit manœuvrer le sénat, proclamer la déchéance, gagner Marmont; on a même prétendu, mais je laisse ce fait de côté, parce qu'il est dénué de preuves, que ce fut lui qui lança Maubreuil à la poursuite de Napoléon pour l'as-Toutefois il eut soin de faire stipuler la condition expresse que les Bourbons accepterajent la constitution présentée par le sénat. N'ayant pu obtenir cela de Louis XVIII, il en obtint du moins la charte octroyée, négocia avec les alliés la transaction territoriale sur le pied de 1792, et partit pour Vienne, afin d'y participer au remaniement du reste de l'Europe. Là, ne pouvant lutter seul contre les vainqueurs, il essaya de les diviser, et il y par-Sur la question de la Saxe, il eut le tort peut-être de ne pas accepter, dans l'interêt français, l'offre faite par la Prusse de donner au roi de Saxe, en échange de son royaume, un établissement équivalent du côté du Rhin et pris sur les possessions prussiennes ; mais il était si bien parvenu à dissondre la coalition qu'il avait signé un traité secret avec l'Autriche et l'Angleterre contre la Prusse et la Russie, lorsque le retour inattendu de Bonaparte vint la rétablir et faire tourner en mal tous les résultats que M. de Talleyrand se promettait de son habileté; car Napoléon eut à peine succombé dans le dernier effort de son audacieux génie qu'Alexandre reparut à Paris, non plus pacifi-que et généreux, mais irrité à la fois de sa nouvelle lutte et des procédés antérieurs de M. de Talleyrand; et bientôt ceux que l'habile négo-ciateur était parvenu à diviser se réunirent de nouveau pour abuser indignement de leur victoire. C'est en vain que le ministre des affaires étrangères répondit à la neble impérative des vainqueurs par une note éloquente et digne; où il en appelle de leurs décisions de 1815 à leurs promesses, à leurs principes, à leurs décisions de 1814.

dans un temps, dit-il, où plus " Nous vivo " qu'en aucun autre, il importe d'affermir la "confiance des peuples dans la parole des rois." Mais tout cela fut inutile ; les rois étaient décidés à faire bon marché de leur parole, et, dans le moment ou M: de Talleyrand luttait sans succès contre eux, la majorité royaliste le repoussait de toutes ses forces. Il eut le bonheur et l'habileté de se faire renvoyer par Louis XVIII sur la question extérieure, et parut sortir du cabinet pour laisser à une autre main que la sienne la douleur de signer l'humiliation, la spoliation

et le démembrement de la France: Voyant cet empressement des Bourbons à se débarrasser de lui, M. de Talleyrand se préj ara à attendre pour eux, comme il avait attendu pour tant d'autres, le commencement de la fin; ceptant la fiche de consolation qu'on lui offrait, c'est-à-dire la place de grand-chambellan, avec des appointements de 100,000 francs, il ne s'occupa plus que de remplir consciencieusement son office, en venant les jours d'apparat aux Tuileries se planter derrière le fauteuil du roi, toujours poli et gracieux, mais immobile et muet comme la statue du commandeur, en souriant parfois d'un sourire à la Méphistophélès. Rentré chez lui, il se dédommageait de la contrainte officielle dans son salon, devenu le centre de réunion des hommes les plus distingués de l'onposition. C'est là qu'il passait au fil de ses bons

mots le gouvernement qu'il avait fondé. Mem-bre de l'opposition à la Chambre des Pairs, il ne prononça guère que deux discours, qui firent sensation en raison de leur rareté même, l'un contre la censure, l'autre contre la guerre d'Espagne ; mais ses mots étaient plus meurtriers que ses discours.

Lorsque la révolution de Juillet éclata, elle

ctait prevue par lui depuis longtemps; on dit que, consulté par le due d'Orléans au moment décisif d'acceptation ou de refus, il conseilla vivement l'acceptation, et s'engagea à concourir de toutes ses forces à faire agreer par l'Europe une combinaison qui n'était pas nouvelle pour une comonissis qui n'estair pas nouvelle point lui, car il parait que, quinze ans auparavant, après le retour de Bonaparte, il en avait un instant caressé l'idée, mais l'idée n'était pas mûre encore; il fallait pour qu'elle le devint, que toutes les autres combinaisons gouvernementales cussent successivement échoué depuis 1789, et que celle-ci arrivat la dernière à son heure, en se présentant comme une reprise de l'œuvre de la Constituante avec l'expérience de plus. Aussi vit-on quelques semaines après la révolution de Juillet M. de Talleyrand reparaître à Londres après quarante ans, pour y parler au roi d'Angleterre, le langage d'un vétéran de

"Sire, de toutes les vicissitudes que mon grand age a traversées, de toutes les diverses ortunes auxquelles quarante années si fecondes en événements ont mélé ma vie, rien peut-être n'avait aussi pleinement satisfait mes vœux que me raniène dans cette heureuse le choix qui contree....Des principes communs resserrent encore plus étroitement les liens des deux pays; 'Angleterre, au dehors, répudie, comme France, le principe de l'intervention dans les affaires intérieures de ses voisins; et l'ambassadeur d'une royauté votée unanimement par un grand peuple se sent à l'aise sur une terre de liberté, près d'un descendant de l'illustre maison de Brunswick."

Après avoir réglé la question belge, signé le traité de la quadruple alliance, et maintenu la paix avec le concours du parti whig, qui alors nrrivait au pouvoir, et que le parti tory accusuit d'aller à l'école chez M. de Talleyrand, le vieux diplomate, accablé sous le poids des années, crut devoir quitter les affaires pour se préparer à subir convenablement cette nécessité suprême qui s'appelle la mort.

Sa dernière apparition dans le monde fut une véritable solennité. Le comte Reinhart, qui avait été son ami, l'ayant précédé de quelques jours dans la tombe, il témoigna le désir de prononcer son éloge à l'Académie des sciences morales et politiques. Jamais représentation théâtrale n'excita une plus grande curiosité; la salle était comble ; appuyé sur le bras de M. Mignet, ce vieux débris de nos révolutions entra, élégant et poudré en grand seigneur de l'ancien régime, cravaté en merveilleux du Directoire, avec cette physionomie impassible et sereine que nulle ca-tastrophe ne put jamais troubler. D'une tvoix ferme et nette encore, il lut un discours élégant où, après avoir énuméré toutes les qualités nécessaires à un diplomate, à un ministre des affaires etrangères, qui ne doit pas, disait-il, ces-ser un moment dans les vingt-quatre heures d'être ministre des affaires étrangères, uprès un curieux rapprochement entre la théologie et la diplomatic, il terminait par cette conclusion piquante et instiendue :

" Cependant toutes ces qualités, quelque rares qu'elles soient, pourraient n'être pas suffisantes si la bonne foi ne leur donnait une garantie dont elles ont presque tonjours besoin. Je dois le rappeler pour détruire un préjugé assez généralement répandu; non, la diplomatie n'est point une science de ruse et de duplicité. Si la bonne foi est nécessaire quelq e part, c'est'surtout dans les transactions politiques, bar c'est elle seule qui les rend solides et durables. On a voulti confordre la réserve avec la ruse : la admet la réserve; et la réserve a cela de par-ticulier; c'est qu'elle ajoute à la confiance."

Quelques jours après M. de Talleyarnd, éprouva les premières atteintes de la maladie inflammatoire qui devait l'emporter. Depuis trois mois il avait des entretiens snivis avec l'abbé Dupanloup; lorsqu'il jegea le moment venu de se réconcillier avec l'Eglise, il tédigea deux actes: une lettre au pape; où il désavoue et blante quelques-uns des faits de sa vic. notamment sa participation à la constitution civile du clergé, et une sorte de déclaration de principes, d'exposé de sa vie politique, où, répondant à ceux qui lui reprochent d'avoir servi tous les gouvernemens, il déclare qu'il ne s'en est fait aucttn scrupule; qu'il a agi ainsi guidé par cette pensée que, dans quelque situation que fot un pays, il y avait toujours moyen de lui faire bien, etc., etc.

Ces deux actes ayant été lus à haute voix le matin même de sa mort, signes par lui et par huit témoins, entre autres M. Royer-Collard, il se confessa et recut l'extrême-onction. La veille honoré de la visite du roi, il avait dit : "C'est le plus grand honneur qu'ait reçu ma maison." Un instant avant de mourir, apprenant que l'archevêque de Paris était venu deux fois dons la journée savoir de ses nouvelles, en disant qu'il donnerait sa vie pour lui, il recueillit ses forces pour prononcer le dernier de ses mots, qui fut velui-ci : "Monseigneur l'archevêque a un bien meilleur usage d en faire," et il expira, le joudi 17 mai 1838, à quatre heures de l'après-midi, âgé de quatre-vingt-quatre ans et trois mois.

Si j'appartennis à cette école historique qui fait bon marché de la règle morale et trouve dans l'argument de la nécessité de quoi justifier souvent même glorifier les atrocités les plus épouvantables; si j'appartenais à cette école, dont les historiens, par une notable inconséquence, se montrent presque tous très-sévères pour M. de Talleyrand, il ne me serait pas difficile, en me plaçant à leur point de vue, de justifier chacun des actes d'une vie qui n'est que le fatalisme en action, et ne diffère de tant d'autres existences révolutionnaires que par l'habileté de plus et la barbarie de meins, et je pourrais nisément couvrir M. de Talleyrand de ce vaste bouclier de la nécessité sous lequel les égoïstes aussi bien que les lâches et les scélérats ont de tout temps cherche un commode

Si encore j'avnis pour but de rédiger un pa-négyrique, je pourrais dire, avec M. do Ba-

" A toute époque, et surtout en temps de révolution, se proposer un système exclusif et invariable, se donner un programme de conduite dont on ne s'écartera point, n'a jamais été le fait d'un homme sense, pas mône de ceux à qui on l'a imputé. Le caractère et l'esprit d'un homme d'Etat peuvent avoir une plus large unité ; il peut être semblable à lui-même dans des situations différentes. L'amour de la patrie et de tout ce qui peut lui donner honneur et prospérité, un goût naturel pour les lumières et les progrès de la civilisation, la tolérance des opinions diverses, un éloignement invariable pour les persécutions et les violences, une sympathie reelle pour les idées libérales sans préference marquée pour telle on telle forme polipatience à savoir attendre saus tomber dans l'indifférence, la répugnance pour l'exagération et la précipitation tel est l'ensemble des qualités qui ont caractérisé la vie poli-tique de M. de Talleyrand; il les a portées dans la république comme dans la monarchie, sous la dictature comme sous l'autorité constitu-

tionnelle (1)."
Mais l'histoire, qui ne saurait se plier aux inconsequences des fatalistes, ne se plie pas, je erois, davantage aux complaisances de M. de Barante. S'il suffisait de l'intention affirmée du bien pour justifier la participation au mal, l'histoire serait comme l'enfer, pavée de bonnes in-tentions. Qu'en temps de révolution on préte son concours aux systèmes de gouvernement les plus opposés; que l'on consente à se faire l'instrument de mesures que l'on reniera plus tard; que, sous l'empire des circonstances, on s'appuie successivement sur des principes politiques diamétralement contraires, tout cela, bien que blamable en soi, hien que d'une funeste effet moral, peut, jusqu'à un certain point, s'atté-nuer par des considerations de temps et de lieu, et n'est pas absolument inconciliable avec une certaine honnéteté. L'histoire de nos cinquante dernières années offre bon nombre d'honnêtes gens qui, n'nyant ni le courage complet du bien, ni le désir du mal, ont passe par ces différentes situations. Mais lorsqu'à cette absence de foi politique, si commune au milieu des fluctuations révolutionnaires, vient se joindre l'absence de certaines qualités morales, qui seules peuvent donner qualités monaies, qui semes peuvent donner quelque poids aux justifications tirées des circonstances, il n'est pas de commentaire qui puisse empêcher l'histoire de percer à jour le prétexte spécieux de l'intérêt public, pour reconnaître, au fond des déterminations d'un homme, le mobile mesquin qui le fait agir, et de le classer parmi ces égoïstes dont l'intérêt per-

sonnel fut le seul dieu. Si, au lieu d'être un homme vicleux et vénal, M. de Talleyrand avait eu une vie intègre et digne; si ad lieu de mourir dix fois millionnaire, après avoir refait trois ou quatre fois sa fortune, il était mort pauvre, n'ayant retiré de sa perpétuelle complicité avec le succès d'antre avantage que celui d'avoir servi son pays dans des circonstances différente et avec des systèmes differents. l'histoire tout en refusant d'admettre que la vraie grandeur consiste à se plier toujours aux événements; quels qu'ils soient, pour les exploiter avec plus ou moins d'habiteté, l'histoire pourrait comme M. de Barante, chercher dans cette vie de métamorphoses des éléments d'unité représentés par certaines qualités persistantes de l'esprit, et se contenter de cette unité plus large, c'est-à-dire plus élastique, à défaut de l'unité plus simple et plus rare de principes et de conduite ; mais l'immoralité du caractère de M. de l'alleyrand suffit ici pour détruire tous ces arrangements artificiels, et, quels que soient les avantages que le pays, dans tel ou tel cas donné, a pu retirer des calculs de cet égoïsme habile, il résulte de l'exemple contagieux d'une telle existence une corruption de 'esprit public que rien no saurait compenser.

(1) Elogo de M. de Talleyrand, prononcé à la Cham-bre des Pairs par M. de Burante.

LES TROIS SŒURS.

Vol. ÎV.

Le curé d'une petite ville de Lombardie où j'ui passe quelque temps avait trois nièces, toutes trois agréables et parfaitement élevées. Or-phelines et sans fortune, elles furent recueillies par leur oncle, et, grace à leur économie, à leur bon caractère et à leur zèle, elles apportèrent, en même temps que le bonhour et la gaîté, un surcroîtd'aisance dans le presbytère. Le bonvieillard. en retour, sut leur inspirer tant de sagesse par ses leçons, qu'elles renoncèrent à l'idée, peutêtre un peu caressée jusque là, de se marier. Il leur fit entendre qu'étant pauvres, elle ne trouvernient que des maris au-dessous d'elles par l'éducation, ou tellement pauvres cux-mêmes, que la plus profonde misère serait le partage de leur nouvelle samille. "La misère n'est point un opprobre, leur disait-il souvent en ma presence; honte à quiconque ne redoublerait pas de respect pour coux qui en sont accables! Mais c'est une si rude eprouve que le besoin! N'y a-t-il pas une témérité bien grande à risquer la paix et la soumission de son ame dans un si terrible péterinage?" Il fit si bien qu'il éleva leurs esprits à un état de calme et de dignité vraiment admirable. Lorsqu'il voyait un nuage sur la figure de l'une d'elles: "Eh bien! qu'as-tu? disait-il avec cette liberté de la plaisanterio italienne. Nipotina, diez-vous de la fenètre; car si les jeunes gens qui passent dans la rue vous voient ainsi, ils vont croire que vous soupirez après un mari;" et aussitôt le sourire de l'innocence et d'un juste orgueil repuraissuit sur le visage métancolique. Vous pensez bien que cette famillo vivait dans la plus austère retraite. Ces jeunes filles savaient trop bien qu'ellos devaient éviter jusqu'an regard des hommes, vouées comme elles étaient uit célibat. S'il y cut des inclinations secrétement écloses, secrétement aussi elles furent comprimées et vaincues. S'il y eut quelques regrots, il n'y out entre elles aucune confidence, quoiqu'elles s'aimassent tendrement; mais la fermeté et le respect de soi-même étaient si forts en elles, qu'il y avait une sorte d'émulation tacite à étouffer toutes emence de faiblesse sans la mettre au jour. L'amour-propre; mais un amour propre touchant et respectable, tenait en haleine la vertu de ces jounes recluses.

Et il faut croire que la vertu n'est pas un état violent dans les belles âmes, qu'elle y pousse naturellement et s'y épanouit dans un air pur; car je n'ai jamais vu de visages moins haves, de regards mous southres, d'aspect moins farouche Fraiches comme trois roses des Alpos, elles allaient et venaient sans cesse, occupées au ménage et à l'aumone. Lorsqu'elles se rencontraient dans les escaliers de la maison ou dans les allées du jardin, elles s'adressaient toujours quelque joyeuse et naïve attaque, elles so serrnient la main avec cordinlité. Je demeurnis dans le voisinage, et j'entendais leurs voix fraiches gazouiller par tout les coins du bresbytère; aux jour de fête, elle se réunissaient dans une sulle basse pour faire quelque pieuse lecture à haute voix, à tour de rôle. Après quoi elles chantaient en partie quelque cantique. Par les fenètres entrouvertes je voyais et j'entendais ce joli groupe à travers les guirlandes de roses blanches et de liserons écarlate qui encadraient a croisée. Avec leurs magnifiques chevelures blondes, et dus bouquets de fleurs naturelles dont se conflont les jennes Lombardes, c'étuit vraiment le trio des Graces chrétionnes.

La cadette était la plus jolie. Il y avait plus d'élégance naturelle dans ses nunières, plus de finesse dans son esprit: je dirais aussi plus do magnanimité dans son caractère, si je ne craignais de détruire dans mos souvenirs l'admirable unité de ces trois porsonnes, en n'admettant pas que le trait d'horoisme que je vais vous raconter n'eût pas été possible à toutes trois égale-

Arpalice était le nom de cette cadette. Elle rimait la botanique et cultivait une r de fleurs exotiques le long d'un mur du jardin qui recevait les pleins rayons du soleil et en con-servait la chaleur jusqu'à la nuit. De l'autre côté du mur s'élevaient, à certaine distance, les fenêtres d'une jolie maison voisine, qu'une riche famille anglaise loua pour un été. Lady C.... avait avec elle deux fils, l'un phthisique, et qu'elle essayait de rétablir à l'air pur des campagnes alpestres ; l'autre, âzé de vingt-cinq ans; plein d'espérance, beau de visuge et doné d'un esprit fort droit, d'un caractère équitable et généreux. Ce jeune homme voyait de sa fenêtre la bolle Arpalico arroser ses fleurs; et, dans la crainte de la mettre en suite, il l'observait chaque jour, et tout le temps qu'elle demeurait, par la tente des rideaux de la tendina. Il en devint amoureux, et tout ce qu'il apprit d'elle et de son entourage le captiva si fort, qu'il la demanda en mariage, avec l'agrément de lady C..., la-quelle voyant dépérir son fils aine, et craignant d'éloigner par sa rigueur le second, fit le sacrifice de ses préjuges aristocratiques et donna son consentement. Grande tut la surprise dans la maison anglaise quand le curé, après avoir consulté sa nièce, remercia poliment et refusa not pour ello l'olle d'un nom illustre, d'une immense fortune, et, ce qui était plus digne de consideration, d'un cour honorable.Le jeunelord crut que la fierté du prosbytére avait été blessé

par la précipitation de sa démarche; il montra [ tant de douleur que lady C.... se décida à aller en personne trouver Arpalice, et lui demanda avec instance de devenir sa bru. La beauté le grand sens et la grâce de cette jeune personne la frappèrent tellement, qu'elle partagea presque le chagrin de son fils en la trouvant inébranlable dans sa résolution. Le jeune C.... tomba malade, et, au même temps, son frère aîné mourut. Le séjour de la famille anglaise se prolongea dans la petite ville. Le curé alla trouver lady C...., lui offrit de délicates consolations, s'enquit avec intérêt de la santé du jeune lord et s'efforça, par les soins les plus empressés, d'adoucir leur triste situation. A peine rétabli, lord C.... qui avait fait mettre son lit auprès de la senêtre, afin d'apercevoir de temps en temps Arpalice, se glissa le long du jardin du presbytère, cacha des billets doux dans les sleurs qu'Arpalice venait queillir, lui en fit parvenir d'autres, la suivit à l'église, et enfin lui fit une cour assidue, mystérieuse et romanesque dont elle n'avait guère le droit de s'offenser, puisqu'il avait si bien prouvé à l'avance l'honnéteté de

Un mois s'écoula ainsi, et un matin, Arpalice avait disparu; grande effroi et grande rumeur dans le presbytere; dejà les deux sœurs désolées couraient en se tordant les mains vers la rue pour avoir des nouvelles de la fugitive, lorsque le curé, sortant de sa chambre d'un air ému mais non affligé, leur dit de se tenir tranquilles, de ne montrer aux gens du dehors, aucune surprise et de ne point avoir d'inquiétude. C'était lui-même, disait-il, qui avait envoyé Arpalice à Bergame pour une affaire à lui personnelle, et dont il priait ses chères nièces de ne lui demander compte qu'après le retour de leur sœur. Trois jours après cette matinée, la famille anglaise partit pour Venise et de la pour Vienne. Le jeune lord paraissait consterné, mais il ne voulut pas soussrir que sa mère renouvelât ses instances. En même temps qu'ils prenaient, à l'est, la route de Brescia, le curé prit, à l'ouest, celle de Bergame; le lendemain, Arpalice était de retour avec lui au presbytère. Elle était fort pâle et se disait souffrante; mais elle était aussi affectueuse et aussi sereine qu'à l'ordinaire. Elle pria ses sœurs de ne pas la questionner, et ce ne fut qu'au bout de six mois, après que les brillantes couleurs de la santé eurent reparu sur ses joues, qu'il fat permis au curé de trahir son chaste secret. Arpalice avait aimé lord C..., mais, par tendresse pour ses sœurs, elle n'avait pas voulu se marier.

Voici la lettre que l'oncle avait trouvée dans sa serrure le jour où Arpalice avait pris la fuite. Le bonhomme, en essayant de me la lire, était si ému, qu'il ne put achever, et, me la jetant sur les genoux, "Tenez, me dit-il, j'y renonce, quoique je la sache par cœur." J'ai pris copie de cette lettre avec'sa permission, et la voici: " Mon oncle, ne me blâmez pas de la faiblesse qui m'accable, j'ai tout fait pour lutter contre mon cœur. Il faut que cette passion qu'on appelle inclination (je traduis textuellement) soit bien plus difficile à gouverner que je ne croyais. Apparemment qu'il plaît au Seigneur de m'eprouver pour me ramener au sentiment de la crainte et de l'humilité. Hélas! mon bon oncle, gardez-moi le secret. Rien au monde n'eût pu me déterminer à avouer à mes pauvres sœurs pourquoi j'étais malade; mais vous êtes mon confesseur et mon père en Dieu; je viens vous avouer avec honte que c'est le chagrin qui m'a vaincue. J'ai eu l'imprudence de recevoir plusieurs lettres de ce jeune homme, je vous les renvoie, mon oncle, brûlez les, que je ne les revoie jamais; elles m'ont fait trop de mal! Elles ont troublé le zèle de mes jours et le repos de mes nuits. J'ai laissé le venin de la flatterie s'insinuer dans mon âme, et en un instant, chose étrange et déplorable! l'estime de cet étranger m'est devenue plus précieuse que les bénédictions de ma famille.

Tandis que les plus tendres caresses de mes sœurs, tandis que les plus bienveillantes, paroles me tiraient à peine d'une secrète mélancolie, les phrases insensées que milord m'écrivait, et que je dévorais avec mystère, me faisaient monter le feu au visage, et mon cœur bondissait comme s'il allait se briser. O mon cher oncle, quelle chose puissante que la louange! quelle chose faible et lâche que notre cœur quand nous en avons ouvert l'accès! Le désordre de mon âme, arrivé si subitement lorsque je me croyais si affermie, est un mystère pour moi. Je ne comprendrai jamais comment un homme que je ne connais pas a pu m'inspirer plus d'attachement pendant quelques instans que vous et mes sœurs. Un sentiment si injuste, si aveugle ne peut être qu'une embûche de Satan.

" Lorsque je l'ai repoussé la première fois, vous m'avez dit de bien réfléchir, vous m'avez engagee à suivre mon penchant, vous m'avez répété les paroles sacrées: Il est écrit la femme quittera son père et sa mère. Je sais que c'est la loi des anciens temps. Mais aujourd'hui qu'il y a tant de filles à marier qui ne deman-dent pas mieux, je ne crois pas que les hommes soient en peine de trouver à s'établir; et des ce premier jour, comme j'avais l'esprit calme et que je ne sentais rien pour milord, il m'a sem-blé que je devais refuser, par amour pour mes deux pauvres sœurs, une fortune si différente de la leur. Madame sa mère m'a bien dit qu'elle les doterait, qu'elle les emmènerait avec moi; vous ne pouviez quitter votre état, vous, mon oncle, et je n'ai pu soudrir l'idée de me séparer de vous, et de cette chère petite maison où nous vivions si heureux, pour aller porter de grandes robes et rouler carrosse dans des pays que je ne connais pas; et puis, je me suis dit que, comme ce n'était pas la fortune qui pouvait me tenter et me faire épouser milord, ce n'était pas non plus en faisant part de cette fortune à mes sœurs que je pourrais les consoler si elles ne trouvaient pas le bonheur dans ma nouvelle famille; et puis encore, que sait-on ? j'aurais peut-être été

aussi, et peut-être qu'elles ne l'auraient pas pu-

"Et si elles s'étaient mariées, peut-être n'eussent-elles pas fait d'heureux ménages; et voilà toutes nos existences, si tranquilles, bouleversées, voilà notre bonheur changé en souci, en regrets, en déplaisirs sans remêde et sans terme. Enfin mon cerveau n'était pas malade: ce jour-là, je vis tout d'un coup et aussi clairement que si j'eusse lu dans un livre tous les inconvéniens de ce mariage; je vous les démontrai à vous-même, et je vous persuadai de m'affermir dans mon refus, si je venais à changer malheureusement d'avis. Mais, après ce refus, les plaintes de milord devinrent si grandes, qu'elles endormirent ma raison; et quoique je ne lui aie pas donné par mes actions, mes paroles ou mes regards, la moindre espérance, voilà qu'aujourd'hui, après lui avoir écrit assez durement de me laisser en repos et de ne jamais compter me faire changer d'avis, je me suis évanouie dans ma chambre, et après être revenue à moi-même, je me suis sentie fondre en larmes comme si on fût venu m'annoncer votre mort ou celle d'une de mes sœurs. Epouvantée de me sentir si faible et ne comprenant rien à la force subite de cette inclination, j'ai vu qu'il était temps de prendre quelque parti irrévocable, car je n'étais plus sûre de moi. J'ai donc ajouté au bas de ma réponse à milord, en peu de mots, que je m'en allais et ne reviendrais que lorsqu'il aurait lui-même quitté le pays. J'ajoutai que je croyais trep à son honneur pour craindre qu'il laissât errer longtemps une pauvre fille sans asile, éloignée de sa maison et de ses parens. J'espère qu'il ne me fera pas attendre son départ, et que vous viendrez me chercher. mon cher oncle, aussitôt qu'il se sera mis en

" Mais, mon oncle, ne pensez pas que le sacrifice soit au-dessus de mes forces, et que votre tendresse trop indulgente ne vous porte pas encore cette fois-ci à me faire revenir de ma détermination. Au nom du ciel, si vous m'aimez si vous m'estimez, si vous croyez que mon espoir n'est pas de ce monde, et que je suis digne d'aspirer à la gloire de Dieu, ne contez pas un mot de tout ceci à mes sœurs, elles viendraient se jeter à mes pieds, et sans me fléchir, elles rendraient mon effort plus difficile. Ecoutez, mon bon oncle, mon cher confesseur, je sais ce que je fais. Je souffre, mais je peux souffrir à présent que j'ai passé une nuit en prière."

Ici le caractère de l'écriture indiquait une interruption et une main plus ferme.

" Ecoutez, mon oncle, ne me grondez pas. Vous m'aviez fait promettre de ne jamais prononcer un vœu quelconque, à Notre-Seigneur, ou à la Vierge, ou aux saints, sans vous consulter à l'avance. En bien, pardonnez-moi, j'ai vu que vous étiez plus faible pour moi que moimême, et je viens de m'engager, au lever du soleil, par un vœu irrévocable, à rester dans le célibat. Je n'ai pas agi à la légère, je vous en réponds.

"J'ai prié¶'Esprit-Saint de m'éclairer. J'ai pris mon temps. L'étoile du matin brillait, et la nuit était encore noire. Je me suis dit : Je méditerai jusqu'à ce que la clarté du jour ait effacé cette étoile. Et je me suis mise à genoux devant ma fenêtre en face de l'orient, qui est la figure de l'avenue du Fils de l'homme sur la terre. J'ai senti que la grace descendait en moi. Oui, je l'ai senti; car à mesure que la fraîcheur du matin soulageait mes membres rompus, je sentais comme une brise du ciel qui soulageaît mon cœur. Et à mesure que l'étoile palissait, la flamme de mon coupable amour s'affaiblissait. Et à mesure que l'orient s'embrasait, mon espérance et ma foi se ranimaient. Enfin, quand le premier bord du soleil a dépassé la haie du jardin, j'ai été saisie comme d'une extase, j'ai cru voir la face du Sauveur rayonner dans ce globe de feu, mon cœur s'est brisé en sanglots de bonheur, et je me suis levée par un mouvement involontaire, en tendant les bras vers lui et en m'écriant : Je jure.

"Tout est dit, mon oncle, il ne faut plus me parler de mariage; depuis un quart d'heure, je me sens si joyeuse que je vois bien que j'ai pris le bon parti et que j'ai accompli la volonté de Dieu. Que ni vous ni mes sœurs ne m'en fassiez un mérite. Vous n'existeriez pas, que je pren drais encore le parti de conserver à Dieu cette âme libre qui, jusqu'ici, n'a adoré que lui, et qui n'a jamais trouvé ni souffrance, ni mécomp te, ni esfroi dans cet amour.

"Maintenant, je pars pour Brescia. Je descendrai chez notre cousine l'aveugle. Je lui dirai que c'est vous qui m'envoyez acheter une devanture d'autel, et je vous attends, cher oncle. A bientôt, j'espère."

Lorsque Guilia et Luigina, les deux autres sœurs, connurent cette lettre, elles-voulurent courir se jeter dans les bras d'Arpalice; mais le curé, qui avait choisi pour la leur communiquer, l'heure à laquelle Arpalice cultivait ses fleurs, les pria, au contraire, de ne point lui en parler. "Redoublez de tendresse et de soins pour elle, leur d.t-il, rendez-la plus heureuse encore que vous ne faites, s'il est possible. Aimez-la, estimez-la davantage si vous pouvez, laissez-lui de temps en temps entendre, dans les occasions délicates, que vous savez de quelles hautes vertus elle est capable; mais promettezmoi de ne jamais entrer en explication sur ce sujet." Elles le promirent, et furent fidèles à leur engagement. Et quand je demandai au curé, qui me racontait ces détails, pourquoi il avait exigé si expressement ce silence.--Voyez, dit-il en souriant; tout acte sublime a une explication naturelle, et l'explication naturelle n'empêche pas l'acte d'être sublime; il y a dans Arpalice un immense, un vénérable orgueil, si je puis m'exprimer ainsi. En même temps, il y a tant de foi et de droiture, qu'elle regarde son sacrifice comme la dernière chose du monde, tandis que ses hésitations, son entraînement vers le jeune homme, et les regrets qu'elle a étouffes depuis, lui apparaissent comme

ce la, auraient peut-être souhaité de se marier] connais tous les replis de son cœur, qu'en vantant la grandeur de son courage, ses sœurs l'eussent beaucoup plus humiliée que flattée.... Et puis, qui sait si, en lâchant la bride à ces conversations dangereuses, la tête des deux antres ne se fût pas enflammee de quelque vaine curiosité! Qui sait si l'amour d'Arpalice ne fût pas sorti de ses cendres? Tout le monde se trouve bien de cet arrangement. Pai voulu dire a Guilia et Luigina ce qu'elles devaient de reconnaissance et d'admiration à leur sœur. Ne pas le dire, c'eût été fruster Arpalice de ce redoublement d'amour qui lui était dû, comme la récompense de sa grande action. Mais ces sanction préalable de la couronne et de la légissortes de tragédies doivent se jouer dans le plus lature ;" c'est pourtant ce que dit la lettre du profond mystère de la conscience, et n'avoir pour spectateur que Dieu.

-Au reste, ajouta-t-il, mes nièces sont restées unies par une invincible tendresse. Le presbytére n'a rien perdu de sa propreté, ni le jardin de son éclat. Arpalice est plus fraîche que jamais, comme vous voyez; on chante toujours, on rit toujours comme devant; on lit toujours l'Imitation; on prie avec ferveur, et Dieu bénit les cœurs simples. Si une personne chez nous est plus sereine et plus contente de son sort que les autres, c'est certainement Arpalice.

GEORGE SAND.

#### A NOS ABONNES

Le premier semestre de l'année 1847 étant expiré le 1er juillet courant, nos abonnés sont avertis de vouloir bien nous en faire parvenir le montant sans tarder. La meilleure voie pour envoyer ces argents est la MALLE-POSTE. Depuis plusieurs années tous les argents envoyés par la malle nous sont parvenus régulièrement.

Nous espérons que nos abonnés des campagnes voudront bien se conformer à cet avis et nous éviter les frais de collection. Rien n'est plus facile que de mettre quelques piastres en billets dans une lettre et de l'expédier par la malle. Ceux qui nous négligent ne sont pas nos amis.



# LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 31 AOUT, 1847.

RÉPONSE A LA REQUÊTE DU CLERGÉ CANADIEN CATHOLIQUE.

Voici la réponce faite par l'administration à la requête des évêques et du clergé catholiques de la province, demandant que les biens du cidevant ordre des Jésuites fussent remis à leur disposition pour être employés aux fins auxquelles ils avaient été originairement destinés.

Reponse à la requête du Clergé Canadien Catholique, présentée dans le mois de juin 1847. M. Chs. F. Cazeau. Secrétaire de l'Archevêque de Québec, vient de recevoir, d'après le Canadien, la lettre suivante :

> BUREAU DU SECRETAIRE, Montréal, 22 juillet 1847.

Monsieur,- En votre double qualité de signataire de la requête du clergé catholique des diocèses de Québec et de Montréal, demandant que les biens du ci-devant ordre des Jésuites soient appropriés à l'accomplissement des objets auxquels ils ont originairement été destinés, et de secretaire de l'archevêque de Quebec qui vous donne les moyens et l'occasion de communiquer plue facilement avec les révérends signataires de la dite requête j'ai l'honneur, par ordre du Gouverneur-Général, de vous adresser la réponse de Son Excellence à la dite requête.

Son Excellence m'enjoint de vous faire remarquer que la législature a formellement approprié les revenus des biens des Jésuites aux fins de l'éducation, et que ces revenus par conséquent peuvent être detournés pour être remis entre les mains du clerge de l'église de Rome; sans la sanction préalable de la couronne et de la législature; et Son Excellence est avisée que e'est un objet qu'il n'est ni expédient ni désirable de chercher a obtenir.

Dans ces circonstances, Son Excellence se trouve dans l'impossibilité de prendre aucunes messures à l'effet d'accomplir le désir des re-

J'ai l'honneur d'être, Monsienr, Votre très obeissant serviteur, D. DALY, Sec.

Nous sommes nullement surpris de cette réponse. Eile est en tous points digne de la politique actuelle. On ne s'arrêtera que lorsqu'il n'y aura plus rien à nous prendre.

Nous reproduisons avec plaisir les remarques suivantes publiées à ce sujet par les Mélanges Religieux, en les recommandant à l'attention de nos lecteurs.

" Voilà qui s'appelle être court et honnête!! D'abord remarquons bien que la requête du heureuse dans le mariage, et mes sœurs, voyant des faiblesses dont elle rougit; et je sais, moi qui la avait approprié que pour une année seulement | par la destruction complète du parti tory, des | puis quelques jours.

intention; du clergé et du peuple catholiques de cette province." Le clergé n'avait donc pas besoin de la remarque suivante que lui fait la lettre: " que la législature a formellement approprié les revenus des biens des Jesuites aux fins de l'éducation." En second lieu le clergé catholique ne demandait pas de faire une choso contraire à l'ordre et aux coutumes ; il ne demandait pas "que ces revenus fussent détournés des fins de l'education pour être remis entre les mains du clergé de l'Église de Rome, sans la Secrétaire Provincial. Le clergé sait mieux la manière dont il doit agir ; il a usé du droit de pérition ; personne ne peut lui en faire reproche, puisque c'est un droit qu'il a comme tous les autres cnoyens. Puis, dans sa requête, il demande à Son Excellence de la prendre en sa favorable considération, et de concourir avec les deux autres branches de la législature " dans telles mesures que celles-ci croiront convenables, pour approprier les biens du ci-devant Ordre des Jésuites à l'accomplissement des objets auxquels ils ont été originairement destinés."

"Dans tout cela, il n'y a rien que de juste, il

n'y a rien que de convenable, rien qui puisse justifier une réponse telle que celle que nous avons actuellement sous les yeux. Mais ce n'est pas tout : " Son Excellence est avisée que c'est un objet qu'il n'est ni expédient ni dési-rable de chercher à obtenir.' Voilà qui est bien; S. E. est avisée, et par qui? ce ne peut être que par ses aviseurs natureis, les ministres responsables. Donc voltà le ministère qui avise S. E. qu'il n'est pas expedient ni desirable de chercher à obtenir ces biens etc.; c'est-à-dire que, lui-même, il est opposé à ce que "les biens du ci-devant Ordre des Jesuites soient appropriés à l'accomplissement des objets auxquels ils ont été origina rement destinés " En verité, nous croyons que jamais on n'a formulé plus distinctement un refus de rendre justice; jamais peut-être on n'a osé dire plus ouvertement qu'on refuse de faire tout ce qu'on demande. Tout cela équivant à dire : "Vous avez raison dans vos demandes; mais nous n'en ferons rien!" Et pourquoi?... Parce que nous sommes les plus forts!" "Nous savons fort bien que ces biens étaient de tinés originairement à l'éducation de la jeunesse cath lique et aux missions; mais que nous importe cette destination? la conquête nous donne le droit de les approprier à telles fins que nous voudrons." Voi à ce qui paraît ressortir de la lettre du Secrétaire Provincial, mais de tout cela, il n'y a de vrai que la première partie; quant au droit de conquête, il est nul à ce sujet. Pour cela nous réferons à la "Note sur les biens que les Jésuites possédaient en Canada, etc." publiée en 1845.

" Par cette note l'on voit que la conquête n'a rien changé à la nature des biens des Jesuites ni au droit exclusif que l'Eglise catholique avait sur ces biens. La seule raison pour laquelle on trouve " qu'il n'est ni expédient ni désirable de chercher à obtenir ces biens pour les fins que demande le clerge," c'est donc PARCE QU'ON NE VEUT PAS! Le droit, la raison, le simple bon sens disent que ces biens doivent être employés pour l'éducation catholique et pour les missions catholiques, mais tout cela se trouve annulé devant ces quatre mots " nous ne voulons pas." Encore une fois, nous avons dit que c'etait une réponse courte et honnête, et c'est le moins que nous puissions dire.

" Quant à " l'impossibilité où se trouve Son Excellence de prendre aucunes mesures à l'effet d'accomplir le désir des requérants," ce n'est là qu'une conséquence de ce qui précède; si ce n'est ni expédient ni désirable, pour lors il s'en suit qu'on ne fera aucune demarche pour l'obtenir; mais la question est toujours: " Estil prouvé, paraît-il seulement que ce ne soit pas une chose expédiente ni desirable?" et la réponse est et sera toujours " non !"

" Ainsi encore une fois on refuse au clergé et au peuple catholiques du pays de leur rendre ce qui leur appartient; et cette fois c'est le représentant de la souveraine et le ministère luimême, c'est le gouvernement qui, tout en reconnaissant (au moins tacitement) le droit et la justice de la demande, la justice qu'il y aurait à y faire droit, vient cependant la fouler aux pieds, et dit qu'il " NE PRENDRA AUCUNES ME-SURES A L'EFFET D'ACCOMPLIR LE DÉSIR DES REQUÉRANTS."

Le Journal des Trois-Rivières .- L'infiniment petite Gazette des Trois-Rivières est tombée dans un tel discrédit, à tant fait de sottises que ses propriétaires ont résolu ces jours passées de changer son nom. Ils viennent de la faire paraître sous le tître de Journal des Trois-Rivières. C'est un immense progrès...mais ce n'est pas le seul. Ils ont fait semblant d'agrandir la feuille en y introduisant des espaces blancs d'un pouce entre chaque colonne de matière, pour se rendre aux vœux d'un grand nombre d'amis, etc.

La très intéressante feuille en prend occasion de renouveler son intéressant programme politique. Ses principes seront toujours tempérés par la modération et l'esprit de conciliation, absolument comine ceux de M. Viger. Suivant elle il n'existe pas dans le Bas-Canada de differences politiques assez marquices et assez fortes pour y séparer la population en deux camps opposés à toute outrance; les mots de radicaux, réformistes, tories et conservateurs ne signifient rien, etc. La Gazette ou Journal fait là du humbug pur. Elle aura beau dire, cependant, elle ne réussira pas à tromper le bon sens de nos populations. Les Canadiens de tout temps ont eté opprimés par une misérable minorité, une faction insolente et sans pudeur. C'est cette faction qu'on appelle tories en Canada ! c'est à cette faction que la majorité populaire a clergé représentait humblement que la législature déclaré une guerre acharnée, qui ne finira que

les revenus des biens des Jésuites, " dans le but ennemis de nos libertes et par le triomphe de sans doute, de mieux connaître les vues et les majorité du pays. Jusque la point de repos ét point de paix.

Mais voyons donc où la Gazette où le Journal des Trois-Rivières veut en venir. Lisez le par ragraphe suivant et vous reconnaîtrez sans peine la pensée et le sentiment qui a dicté ces lignes. Les redacteurs de cette feuille sont des chercheurs de places des loose fish par excellence. Ils ne peuvent obtenir l'estime de nos chefs politiques qui méprisent ceux qui vendraient leur fieres pour un peu d'or, Inde ira;

"Nous croyons cependant que le peuple géné ralement commence à s'appercevoir qu'on le en impose, et que sous le pretexte d'élever ou abattre le radicalisme ou le conservatisme, is lune s'engage, le sang coule nième dans l'occe sion, et qu'à la fin de cette lutte sangiante qu'arrive-t-il? le pays en travail et en dur travail " enfante le nom d'un homme." C'est ainsi que les braves électeurs du pays s'agitent se tour mentent, marchent, se disputent et se battent pensant se battre pour quelque grand principal devant faire leur bonheur civil et politique; quand le tout se résume, il arrivent qu'au lieu de s'être battus pour de bien grands principes ils n'ont souvent répandu leurs sueurs et leurs sang que pour de biens petits hommes qui se font un trophée des batailles électorales qu'on gagnées pour eux, puis, s'enveloppent tellement de pouvoir et d'orgueil que le pauvre peuple peut à peine les appercevoir, et cherche en vais à trouver dans leurs actes, les immenses résultats qu'on lui avait promis touchant son bien être futur.

Au nom de nos compatriotes, nous répudions es sentiments et les opinions que leur attribue le Journal des Trois-Rivières et en cela nous 16 craignous pas d'être désavoués. Le peuple canadien sait ce qu'il doit à ses chefs politiques & à tous ceux qui depuis 50 ans ont travaille a defondre ses droits et ses libertés. Il sait reconnaître leurs services et leurs sacrifices. Il sait leur demeurer fidèle, tant que ces hommes sont dans la bonne voie et fidèles eux-memes à l'honneur et aux principes. Le peuple canadien sait attendre et ne désespère pas. Il sait que pour obtenir la justice et la liberté il faut combattre, combattre sans cesse, combattre toujours.

A la veille d'entrer en lutte, avec la perspective des élections générales devant nous, c'es en vain qu'on voudra nous diviser. Le Bas-Canada fera son devoir et toutes tentatives de gens de la trempe du Réducteurs de la Gazett des Trois Rivières seront infructueuses. Il suffira de dire au peuple : Gare aux traîtres!

Chant dans l'Eglise Paroissiale. Les paroissiens de Montréal sont très curieux de connaître ceux qui chantent si bien à l'orgue le dimanche, vu qu'ils ont l'intention de leur faire frapper une médaille de cuir, pour reconnaître leurs importants services. Plaisanterie à part ceux qui ont chanté á l'élévation dimanche dernier, ont scandalisé les fidèles. C'était le cas de dire : Mon Dieu, pardonnez leur, car ils ne savent ce qu'ils font.

Le Chronicle de Québec nous donne le chissis des mortalités à la Grosse-Isle et en mer durant les dernier trois mois, qu'il a puisé, dit-il, à des sources officielles.

A bord des vaisseaux à la Quarantaine....1249

Sur la Grosse Isle.....

Formant un total de..... Combien sont morts à Québec, Montrés Kingston, Toronto!

Théâtre Royal.—L'opéra obtient de beaux succès. Hier soir il y avait foule pour entendre 🎚 Somnambule. Sansentrer dans les details nous pouvons assurer au public que Mde Seguin et son mari, M. Shrival et M. Meyer sont dig de leur grande réputation. Mulle Lichtensteis qui a débuté ces jours passes a une très bell voix. Avec un peu plus d'exercise, elle fera une excellente cantatrice. Ce soir on jou NORMA. C'est une des plus magnifiques con ceptions musicales de l'époque.

Nous accusons receptions avec remerciment du Rapport de progrès de l'Exploration Geologie gique du Canada pour l'année 1846-47. Co Rapport comprend les détails d'un exame géologique des rivages britannique du lac Sup rieur. Nous reviendrons là-dessus sous peu-

L'honorable Francis Hincks, le rédacteur de Pilot est parti samedi dernier pour Boston, route pour l'Angleterre, où l'appellent ses si

Nons apprenons avec regret par les journau arrivés ce matin de Boston que l'hon. M. La celles un des Aide-de-Camp de Son Excellen le Gouverneur Général, est mort samedi derni à New Port où il était allé pour rétablir

La Célèbre Maria Monk en Prison. lecteurs se rappellent sans doute qu'une mis rable fille du nom de MARIA MONK, a public trefois un tissu de mensonges et de calomnie sur le couvent de l'Hôtel-Dieu de cette ville Quelques fanatiques aux Etats-Unis et en nada s'en servirent alors pour dénigrer ces util établissements et d'armes contre la religion. le bon sens public a fait justice de ces honteus imputations. Voilà aussi que la loi América à fait justice de l'honnêteté de Maria Monta qui vient, nous dit le Brooklin Advertis d'ètre logée dans la prison d'Etat de Sing-Sing après avoir été trouvée coupable de larcin-

Au voleur !-Piusicurs maisons et man de cette ville ont été pillés par des volcuis

Malades lundi le 30 ac	)ut 10+1.
Ifom medical access to the second	522
Femmes	467
Enfants	909
Enfants	
Morts durant les 24	1198 heures.
Hommes	10
Femmes	6
Enfants	4
Fillanta	
	20
	_
	TO LUIDA

BUREAU DE L'EMIGRATION. Québec, 27 août 1847.

Le nombre des émigrés arrivés à Québec jus-Le nombre des tangles arrête excède celui de l'an-qu'au 27 août cette année excède celui de l'an-providente de 52,639 personnes.

precedente de 5230	1847.	1846.
D'Angleterre	26,568	7,334
D'Irlande	45,961	19,327
D'Ecosse	2,699	1,252
· D'Allemagne	6,212	889
	S1,440	5,8012

Talleau hebdomadaire des enterrements à Montreal du 22 au 28 août.

Hommes, 27-Femmes, 26-Enfans, 101-154. Desquels étaient émigrants.

Adultes, S—Eenfans 36 De la Cité, 110-151

MALADIES.
Typhus 8
Aures fièvres
Dyssenteric 23
Dentition
Inflammation
Mort-ne
Convulsions 1
Consomption
Marasme
Epilepsie 1
En couche
Accident
Splicen. 1
Picotle
Mort subite 1
Debilité 1
Idropisie 2
Maladie inconnue 3

Total...... 110

Ages,-an-dessous de 1 au, 32 ; 1 à 2, 20 ; 245,9:5 à 10 2; 10 à 20, 7; 20 à 30, 12; 39 à 40, 11; 40 à 50, 6; 50 à 60 6; 60 à 70, 4: 70 à 80, 1—Total 110.

bequelle nation : Irlandais 56 ; Canadiensfrançais 32; Canadiens-anglais 2; Anglais 12; Ecosais 8.—Total 110.

T. Wirny, chef de police. Montréal, 28 août 1847.

Naissance sur un Chemin de Fer .- Une brave allemande a mis au monde ces jours pasres un gros garçon dans un des chariots du chemin de for près de Rochester. Quoique la mère n'eût pas pris passage pour deux, on la laisa continuer son voyage sans rien lui charger extra pour son enfant.

-Depuis que nous avons annoncé l'existence de deux mines, de fer et l'antre de charbon, à la Baie St. Paul, un grand nombre de personnes distinguées du Haut et Bas-Canada, et des Ems-Unis, sont verues visiter les échantillons qui ont été déposés au bureau du Journal par M. le docteur Boudreau, La mine de charbon est celle qui, avec raison, parait surtout attirer l'attention des spéculateurs, parce que le char-bon est d'une exploitation bien facile. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que le désir de M. le docteur Boudreau de former une compagnie pour l'exploitation de ces mines, se réalisera avant qu'il soit peu. Mais, d'après ce que nous pouvons voir, nous craignons fort que l'apathie de nos capitalistes ne fasse tomber une pareillo source de richesse entre les mains des capitalistes de parties éloignées de la province ou même de l'étranger. Plus tard, mais trop tard, iis se plaindront du monopole dont ils seront seuls la cause. Pour nous, nous désirons ardemment pour le bonheur du pays cette ex-ploitation, à quelques mains qu'elle soit con fiée. -Journal de Québec.

-On écrit de Florence que le bruit courait en cette ville que les convernemens de France et d'Angleterre avaient envoyé des instructions à leurs représentans en Italie et que ces dépêches portaient que les deux gouvernemens étaient décidés à soutenir le Pape et les autres états liberaux dans leurs projets de réforme constitu-

-Jusqu'à présent, il n'y n à Munich, et même dans toute la Bavière, qu'un scul Israélite qui ait été admis à exercer la profession d'avocat. Le gouvernement bavarois vient de décider que tout juif qui a fait son droit pourrait exercer cette profession comme cela a lieu pour les

-M. de Laboulie, ancien procureur-général près la cour royale d'Aix, et père de l'avocat que Marseille a élu député, il y a quelques années, entre dans l'état ecclésiastique, et a été admis, le 21 juillet, dans le grand séminaire d'Aix, après avoir obtenu du pape les dispenses que nécessitaient ses deux maringes antérieurs. On croit que six mois suffirent pour qu'il soit ordonné prêtre. M. de Laboulie est agé d'environ soixante ans.

-Le gouvernement espagnol vient de recon- | naître officiellement, par un traité, la republique de Bolivie.

-Le corps d'O'Connell, arrivé à Southampton, le 25 juillet, à trois heures du matin, par le paquebot l'Express, venant du Havre, après un voyage de sept heures un quart, a été acheminé immediatement à Londres, d'où il partira direc-tement pour Dublin. M. O'Connell fils accompagne toujours les restes de son père.

-Le maire de Dannes (Pas-de-Calais), vient de prendre l'arrêté suivant :

" Par arrêté de M. le maire, il est défendu de fumer dans les rues, dans les cours et dans es jardins.

6 Dannes, le 19 juillet 1847. Signé M..."

Cette pièce administrative méritait d'être connue.

-Le prince Albert, époux de la reine Victorra, reçoit une liste civile annuelle de 30,000, dont il ne dépense point la sixième partie, faisant des économies, comme toute la famille Cobourg, achetant des terres et spéculant par placemens de fonds; c'est tout-à-fait comme les Cobourg à Paris, à Bruxelles, à Lisbonne et à Vienne, ces derniers ayant augmenté leur fortune dans le tems par le mariage du duc Ferdinand avec une princesse de Cohary, dont la grande fortune provenait d'un immense commerce de bestiaux.

ORGANISATION DE LA MILICE: Extrait de l'orde général du 9 juillet omis par inadvertance dans nos précédentes feuilles. RÉGIMENT DE MONTRÉAL.

7e bataillon-Pour être capitaines : lieutenants P Delvechio, Arthur La Mothe, Maurice Cuvillier et P La Mothe, écuyers.

Pour être lieutenants : enseignes Trefflé Cherrier, Joseph Barsalon, Benj D Delisle, H Delisle J S Beaudry et Erasme Malhiot.

Pour être adjudant : licutenant E Malhiot. Pour être chirurgien : J Bte Meilleur, ecr.

Sc bat-Pour être capitaines : lieuts. Clis. D Roy, Jos A Labadie, Patrice Lucombe, P C Ra-cine, Jos Belle et A Dubord Latourelle, cers.

Pour être lieutenants: enseignes J W A R Masson, E C Bourret, Alexandre Drolet, Adolphe Gravelle et Patrice Adhémar, gentils-

Pr bat—Pour être capitaines : J Gagnon, lieuts Flavien Vallerand, Ch Terroux, FT J St Jean et Jos U Beaudry, cors.

Pour être lieutenants : enseignes F X Bois, Ed Fournier, Janvier II Terroux, L A II Latour Jean Ph Leprohon, Sabin F Tetu, Leon Hur-

teau et Michel Bourbonnière, gents. 10e bat—Pour être capitaines: B Maçon, lieuts Jos Roy, P Dufresne, J Bte Castonguay,

J Bte Honier et Jean P Rottot, écrs. Pour être lieutenants: Jos A Cardinal, enseignes F Désantels, Ed Demers, Ed Lecours, Louis Vadeboncour, Altred Lamontague et F Perrault.

Bataillon Volontaire du Feu de Montréal. Lieutenant Michael Moses prendra place comme premier lieutenant dans le bataillon Extrait de l'Ordre Général du 25 août.

RÉGIMENT DE MONTRÉAL. Se bat-Pour être lieutenants : II. Voyer, Ant Levesque et Paul M Galarneau, gents.

Pour être enseignes : P R Lafrenaye, H Rolland, Ed Masson, Roch Rolland, Of Vallerand, Hector L Langevin et Guil Giroux, gents.

Pour être adjudant : lieut. Ant. Levesque. 9e but-Pour être capitaine : lieut. Louis Octave Le Tourneux, rice St Jean décédé.

Pour être lieutenants : Louis Perrault, Jos D Vallée, Magloire Desnoyers et Octave Morin, gentilshommes.

Pour être enseignes: P B Badeaux, Alex Morisseau, Louis Simeon, Jean A Leprohon, Anaclet Généreux, Geo Dumesnil et John A. Jordan, gents. 10e bat-Pour être lieutenants: H. Paré, Ed

Lamon'ague et Felix Fortier, gents.
Pour être enseignes: D P Myrand, L C Gravel, Auguste Lamontagne, Ch LaCroix, L Delorme, Hyacinthe Merrill, Henri Merrill et F Dufresne, fils, gentilshommes.

Pour être adjudant : lieutenant Ed Lamon-

RÉGIMENT DE ST. MAURICE.

1er bat-Pour être capitaine : lieutenant Et.

Pour être lieut : Jos Narcisse Pacaud, gent., denuis le 11 courant, enseignes John Houliston, Louis Garceau et John Keenan.

Pour être enseignes: J Ulric Ritter, François Routier, Augusto Larue, Olivier Lamontague, Jos Anderson, Ezekiel Hart et Jas A Henderson, gents.

BUREAU DE L'ADJUDANT GENENAL Montréal, 25 août 1847. ORDRE GÉNÉRAL.

Sa Majesté ayant gracieusement plu ordonner qu'il soit frappé des Médailles pour commemorer le succès des armes britanniques pendant les guerres commencées en 1793 et terminées en 1814, c'est l'intention de Sa Majesté que telles médailles soient accordées à la Milice Royale Canadienne et nux guerriers Sauvages qui ont coopéré avec les troupes Britanniques au Détroit, à Chateauguay et à Chyrsler's Farm : les officiers, sous-officiers et soldats de la milice, et les guerriers Sauvages qui considérent qu'ils ont droit de participer à ce témoignage du souvenir gracieux de leurs services de la part de leur Souveraine, et du désir qu'elle a de le perpétuer, devront s'adresser chacun par l'entremise du Bureau de l'Adjudant Genéral de Milice-au Bureau des Officiers Canadiens à Montréal, et transmettre par écrit un état de sa réclamation,

pour quello action à quelle époque, et les noms des personnes ou des titres ou documens qui peuvent prouver la réclamation.

Il est par le présent enjoint au Bureau des Officiers, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, de considérer tous les faits allégués dans chacune de ces diverses réclamations, et de s'en enquérir, et de faire rapport à Son Excellence pour l'information de Sa Ma-jesté, et pour mettre ceux qui ont l'ordre de Sa Majesté de délivrer les médailles aux réclamons

en état de le faire. Le Bureau des Officiers fera faire des listes des réclamans pour une de ces médailles, par ordre alphébatique, inscrivant le rang et le nom de la bataille pour laquelle ils la réclament à la marge, lorsqu'il considérera qu'ils y étaient pré-

Par ordre, E. P. Taché, Lieut. Colonel, Depute-Adj. Génl. Milice. Dr. Macdonello, Lieut. Colonel, Députe-Adj. Genl. Milice.

#### Correspondances.

M. J. B. L. Ptre. St. Roch, reçue remise au 3 nov. 1847; J. G., Eer., St. Frs. du Lac. do Vous vertez les explications; J. N. B., Ptre., Longueil, reque remise, année 1847; B. F. Ecr., Ste. Marie, do an 30 dec. 1847; E. D., Ecr., St. Paul, année 1847; B. L., Ecr., St. Gervais, do ; A. R., Ecr., Sorel, année 1847.

#### Bulletin Commercial.

Aucune transaction importante n'a eu lieu sur la farine depuis l'arrivée de la dernière malle. Quelques ventes pour la consommation se sont faites à 25s et 26s 3d. Les détenteurs demandent 27s 6d mais les apéculateurs refusent d'acheter à ce prix.

La vente des grains et des provisions est sans activité.

Les alkalis ont augmenté de 27s à 31s 2d. et

31s 7d par quintal. Plusieurs vaisseaux attendent pour du fret qui est tombé à 1s 3d et 4s 6d par quart pour la fa-

L'échange se fait avec beaucoup de prudence à 6s et 6s 6d pour les traites de marchands à 90

jours et à 8 pour celles des banques à 60 jours. Etats des expertations aux ports de la Grande-Bretagne et autres depuis l'ouverture de la na-

Alkalis		quarts			•		8555
Farine		barils					216360
Blé		 minots	;				521880
Pois		do					97013
Bouts		 quarts	et ti	erce	23		158
Lard		, qo					1900
Beurre		 da		, ,		٠.	2148

#### Mariages.

A l'Assomption, lu 24 du courant, par Messire Poulin, vicaire de la paroisse, Jean Bat. Gauthier, écuier, M. D. de St. Jacques de l'Achigan, à DHe Sophia Lemaitre Au-ger du village de l'Assomption.

#### Deres.

A Varennes le 15 du courant, à l'âge de 80 ans et 5 mois, après une longue maladie, Dame Marguerite Gatien veuve de feu Louis René Rouer de Villerny, éer. La langue carrière qu'elle fournit sur cetts terre fut distinguée par de nombreuses aumoines, une constante piché et une domeeur de caractère qui ne laissa jamais rien à dési-

rer. A Berthier, le 24, à l'âge de 36 ans, dame Emerance Dostaler, épouse de Pierre Destosiers.

PROVINCE DU CANADA, 7 DISTRICT DE MONTREAL. COUR DU BANC DE LA REINE. Samedi, le vingt-quatrieme jour de Juillet, mil huit cent quarante-sept.

it cent quarance-rps.
PRESENS:
1. honorable Juge en Chef Rolland,
M. ie Juge Day,
M. le Juge Smith.

(No. 1239.) LOUIS HYPOLITE LAFONTAINE, écuier, avecat, de la cité de Montréal, dans les comté et district de Montronl,

FREDERICK EUGENE GLOBENSKY, écnier, no-EDERICK EUGFNE (ILOBENSKY, écuire, ne-taire, de la paroisse de St. Eastache, dans le dit dis-trict, en sa qualité de curatrur duement élu à la succession vacante de feu Eastache Nicolas Lambert Dumont, en son vivant, écu.er, du dit St. Eastache, Difendeur,

Le dit FREDERICK EUGENE GLOBENSKY, es qualité de curateur, . There. Saist

A Cour, ordonne sur motion de M. Juseph A. Ber-thelot, avocat du demandeur, que vu qu'il appert par la déclaration du Tiers-Suisi en cetto cause, qu'il a entre ses mains, comme curateur à la succession de feu Eustache Nicolas Lambert Dungnt, des sommes de de Eustache Nicolas Lambert Dumont, des sommes de de-miers appartenant à la dite succession, qu'il soit domô avis par deux avertissements à être publiés en langue française dans le journal publié en cette ville sous le titre de La Rerue Canadienne, et en unglais dans le journal publié en cette ville sous le titre The Pilot, aux créan-ciers du dit fou Eustache Nicolas Lambert Dumont, de produire et filer leurs réclamations contre la dite succes-sion, le ou avant le PREMIER jour du TERME d'OC-

Par la Cour, MONK COFFIN & PAPINEAU. 31 aput 1847.

SEMINAIRE DE ST. HYACINTHE. LA RENTREE DES CLASSES, 'ENTREE des éloves du Collège de St. Hyncinthe, d'abord fixée au 13 Serrembre, est remise au Mercreor, 22 du même mois. St. Hyncinthe, 28 nout 1817.

AQUEDUC DE MONTRÉAL.

#### TIREZ DÉ L'EAU!! TIREZ DE L'EAU!!!

ANS la vuo de nétoyer l'Aquedue, l'eau aera retiréo des tuyeaux, JEUDI, le 2 septembre prochain. Afin de ne pas se trouver au dépourvu, les personnes qui prenuent l'eau de l'Aquedue, front bien de faire une provision pour une journée.—31 aout.

# THEATRE BOYAL,

QUARREDALHOUSIE.

# CE SOIR, MARDI,

Sera joué pour la première fois en cette ville, le magnifique opéra de Norma,

MDE. SEGUIN, MDLLE. LICHTENSTEIN, MM. SHRIVAL, MEYER & SEGUIN

rempliront les principaux caractères. Les chœurs sont augmentés et conduits par M. Henry Marks.

Voir programme.



CORPORATION DE MONTREAL.

MAGASIN A LOUER. E BAIL de deux Magasins, dans le Portique du La Centre du Marché Bonsecours (entrée par la rue St. Paul pour cinq unnées du ler mai dernier, seta mis à l'enchere, par Encan public, (sur les lieux) LUNDI, le SIN Septembre prochain, à MIDI.

Les Conditions seront annoncées au temps de la vente.

Par ordre, J, P. SEXTON, Gredler de la Cité.

Hôtel de Ville, Montréal, 30 nout 1847. 5

SOCIETE D'AGRICULTURE. DU COMTÉ DE MONTRÈAL.

EXHIBITION annuelle de Chevaux, Boufs, Vachers, Mouton, Cochons, Beurre, Fromage, etc., pour le Conto de Montréal, aura lieu JEUDI, le 7 d'Octobre prochain, en la ville de Montréal.
L'exhibition commencera à 10 heures A. M.

Par ordre,
A. MONTREUIL.

30 aout, 1847. El las dútails de l'exhibition seront donnés prochai-



avis.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHE-MIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

MONTREAL, 27-ROUL, 18-17. MONTREAL, 27 acut, 1847.

LEUX qui ont des parts dans le CAPITAL, de la COMPAGNIE du CHEMIN de FER du ST.
LAURENT et de l'ATLANTIQUE, sont par le présent notifiés et requis de PAYER au Trésorier, au Bureau de la Compagnie, No. 18, petite rue St. Jacquez, en cette ville, le QUATRIEME VERSEMENT DE QUATRE LIVRES SEIZE CHELINS courant par Part, le ou avant le TREIZIEME Jour de SEPTEMBRI, prochain.
Les personnes qui résident dans le District de St.
François peuvent payer aux agences de la Banque de la Cité. «Sherbrooke ou à Stanstead, acton qu'il leur sera plus commade.

Par ordre THOMAS STEERS, Serrét, et très.

Montrdal, 31 aout, 1847.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHE-MIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

MONTREAL, 27 aout, 1817. MONTREAL, 27 aout, 1847.

A VIS est par le présent douné qu'une ASSEMBLEE 
(GENERAL des propriétaires dans le capital de la 
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGTIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DEUX 
houres précises P. M. au Bureau de la Compagnie No. 
18, Petite Rue St. Jacques, dans cette ville, aux fins de 
déterminer que l'intérit (n'excédant pas l'ear cent par 
an) on imposera, " sur les argents qui sort ou seront recus pour parts dans le capital de la dire Compagnie régulierement payés," conformément à la dixieme et onzienne 
Victoria, chap, 65.

Pur ordre du Bureau des directeurs

THOMAS STEERS.

THOMAS STEERS.

Montréal, 31 nout, 1847.

COLLÈCE DE STE. THÈRESE. A rentrée des Eleves du Collégé de Ste, Thérèse aura lieu LUNDI, le TREIZE SEPTEMBRE, prachain. Le costume des non-Séminntistes est le môme que par le passé. Personne ne sera admis à prendre la Soutane, comme Séminariste, avant un certain temps d'éprenve, qui sera réglé sur les dispositions des élèves. Les personnes qui sont endettée envers le Collégé de St. Thérèse, sont priées de s'acquiter immédiatement. DECHARME, ptre,

Ste. Thérèse, 30 aout 1817.

Ste. Thérèse, 30 nout 1847,

A L'ENSEIGNE DU CASTOR

No. 122, Ruc St. Paul,

MONTREAL.

1.0UIS PLAMONDON, à l'honneur de prévenir le public qu'il vi.nt d'ouvrir à l'endroit indiqué un vaste Mugasin de Marchandises Soches et d'Habilements bout faits. On pourra se procurer chez lui des Ellets et des Hardes à 15 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs; ses prix étant extremement réduits. E2-On trouvera au No. 122, coin des Rúes St. Paul et St. Gabriel, en toutes saisons, un assertiment et un choix considérables de vétements confectionnés avec les plus grands soins, avec d'excellentes Étoffes et à la portée de toutes les fortunes.

# L'ORIENT,

Ou voyage en Egypte, en Arabic, en Terre Sainte et en Grèce. PAR M. LEON GINGRAS

Prêtre du Séminaire de Québec. ES Souserlpteurs à cet ouvrage, sont avertis que les premières Livraisons sortiront la semaine prochaine.—27 aout 1847.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE LE FEU,

DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

AVIS.

ments de l'Institution.

Par ordre du Bureau, P. L. LETOURNEUX,

r. L. LETOURNEUX,
Secrétaire et Tréaurier.
Bureau de la Compagnie d'Assurance
Mutuelle, contre le Feu au Comté
de Montréal.
Montréal, 31 aout 1847.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU,

DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

AVIS. AVIS.

"ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnio d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Monttéal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre guchain, à ONZE beures du matin, afin d'élire un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et auivant les Réglements de la Compagnie. Il sera la et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution.

Par ordre du Bureau,

Par ordre du Bureau,
P. L. LETOURNEUX,
Secrétaire et Trésorier.
Bureau de la Compagnie d'Assurance
Mutuelle, contre le Feu du Comté
de Montréal.
Mattielle 21 con 1817

Montreal, 31 aout, 1847.

TE BEL ETABLISSEMENT fould all Indu I la libéralité de l'Honorable B. Jollette, est maintenant placi sous la direction des clercs de St. Viateur. Le plan des déudes se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit : ICE ANNÉE.

Eléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoiro Sainte et cours religieux. Premières notions de Géographie. Histoire ancienne. (en anglais)

2ME ANNÉE.

Syntaxe des deux langues. Histeire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algébre de Géompétrie et de dessin linéaire.

Géographie. Principes fondamentaux d'Agriculture et de Bo-Principes ionatmentation of the control of the cont

Tenue des livres.

3me année. Les principes de la Littérature. (Belles Lettres.) Algebre et Géométric.

Angone et Gonomere. Rhetorique. Etude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et on Français.]

4ME ANNÉE.

Physique, Chimio appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc.

Astronomic. Compositions Aughtises et Françaises.

5me année. Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et decinomie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Compositions et discours dans les deux langués.

Les Elèves qui ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront, dans le môme établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent cours. La musique et le dessin seront enseignés régulèrement chaque année, à tous ceux qui ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agréneut, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothoque choisie sons tous les rapports ; et un compta exact sera donné du prôti qu'on aura fait de la lecture ; des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs. Des examers publies auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solemnelle des prix précuders les vacances.

La rentrée des élèves est fixée au 8 septembre prochain.

chain.

CONDITIONS: Enseignement et logement \$12 par un, payable d'avance.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'ôts-

REV. ANT. THIBAUDIER, Directour.

REV. F. I. LAHAVE, Some-Director.
M. E. CHAMPAGNEUR, M. N.
M. A. FAVARD,
M. L. CHRETIEN,
C. CALÉCHISTOPO.
M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.

BIJOUTERIE NOUVELLE

# L. P. BOIVIN.

NO. 80, RUE ST. PAUL.

1. HONNEUR d'informer sea amis et le public qu'il vient de recevoir par les arrivages du prin-temps un acortiment considérable d'articles de BIJOU-TERIE NOUVELLE et du dernier goût.

—AUISI,—
Une grande variété de l'ARFUMERIES FRANCAISES, PANIERS FRANCAIS ET AMERICAINS,

#### SITUATION DEMANDEE.

N jeune homme de 16 ans, anchant passablement l'anglais et le Francais, desirerait trouver une place commo commis, dans en magasin.
S'adresser aux bureaux de la acvue Canadienne.
27 acot 1817

#### BANQUE D'EPARGNE

CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

Mongr. l'Evêque Cotholique de Montréal. Bureau des Directeurs.

W. Workman, Président.
A. LaRocque, V. Président II. Mulbolland,
John E. Mills.
L. H. Holton, Jacob DeWitt, loseph Bourret, P. Beaubien, T. Drummond

L. H. Holton, John Tuly, Damase Masson, Joseph Grenier, Nelson Davis.

A VIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépots-Les Dérorts sont reçus tous les jours de divi trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis etlandis(les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, vû que le Bureau des Directeurs se réunit régulierement tous les samedis. Cependant, si les circenstances l'exigenent, on pourrait Socrance des demandes ou acadisations qui serment faites. s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vic Président étant tous les jours présents au Bureau de la

Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargues de la Cité et du District, N = 46 grande rue St. Jacques, à coté de l'Ottawa Hôtel. Montréal, 7 mai, 1817.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE DE MONTREAL. EXTRAIT.

BALANCE due aux Dépositaires à cet date, par état £29350 3 9

Montant dénosé depuis le ler avril a cette date.....241417 18 6 do retiré do ....21410 13 6

Augmentation depuis le Ier avril. . . . . £20067 5 0

Balance du aux dépositaires ce jour ..... £49417 8 9 Par ordic do Boreau, JOHN COLLINS,

Burcan de la Banque d'Epergoss de la Cite et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, pres de l'Ottawa Wotel. 31 juillet, 1847.



VI que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, initulò "Acte pour l'Organisation du Noturial dans " cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-"Canada."

"cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas"Canada,"

Il est entr'autres choses, statué que les Protonctaires
des différens Districts de Québec, Montreal et Trois-Riviores, convoquerout par avertissements à étre inécés
dans les deux longues dans deux papiers-monvelles, une
assemblée des Notatres dans chaque district à l'iffet délire
les membres de " La Chambres des Notatres, specifiant
le jour, l'heure et le lieu de telle Assemblée.

Le Prothonotaire de la Cour eu Bane de la Reine, dans
et pour le district de Montréal, donne par les précents
avis qu'une Assemblée des Notatres, résidents dans le
district de Montréal, se tiendra dans la Chambre d'Audience du Palais de Justice, en la Cité de Montréal,
JEUDI, le VINGT-HUTTEME jour d'OCTOBRU
prochain, a DIX heures du matin, aux fass d'élère les
Membres de la Chambre des Notatres de Montréal, en
obéissance et conformité au dit Acte.

MONK, COFFIN & PAPINEAU.

L.B.R.

Montréal, 16 aout 1847,

#### A VENDRE.

N emplacement avantagensement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour batir deux maisons.

Une maison à louer dans la meme rue, pour les conditions s'adresser a Mr.

CHARLES GAREAU. Tailleur, Rue 81. Gabriel, No. 47

#### BOTTES ET SOULIERS.



Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engago plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOU LAERS, à des prix raisonnables, a Penseigne de la Botte Rouge, Place Jacques Cartier, T. CADOTTE.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

A Société offre en vente DEUX des HUSSEY'S
A REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neufs. Par ordre,

A. MONTREU

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBLY.

UN EMPLACEMENT de 200 pieds de front sur même profindeur, avec une maison, de 60 pieds, magasin, haugard et jardin, etc. Pour les conditions, s'adresser à

L. GAREAU. Chambly, P. MOREAU, Avocat, Montréal.

13 aout.

#### PONT DE ST. EUSTACHE.

ES Soussignés ayant obtenu le privilège de construire un PONT sur la riviere Jésus, entre St. Ens-Jale trure un PONT sur la riviere d'éaus, entre St. Eustache et St. Rose, au village de St. Eustache, demandent qu'il leur soit soums des plans et devis pour la construction du dit pont conformément aux exégences de Pacte qui leur en confen le privilége. Lesquels plans et devis devront leur être soumis le 25 du courant, au bureau de L. M. Leprohon, écuyer, à l'Inspection de potasse.

Montréal, 10 août 1847. L.M. LEPROHON.

### EAU DE ST. LEON.

PECEMMENT reçu et à vendre par le Soussigné quelques Douzaines de Bouteilles d'EAU des Sources de St. Léon.

### BANQUE DU PEUPLE.

ES ACTIONNAIRES de cette Institution sont par les présentes notifiés que les NEUVIEME et DINIEME VERSEMNTS de DIX pour CENT dus sur le capital de cette Banque, ont été demandée et sont payables comme suit :

bles comme sur :
C'est-à-dire,
Lo 9e versement, où après le 1r Juillet prochain.
Le 10 versement, le ou après le 1r Septembre prochain.
Par ordre
B. 11. LEMOINE;
Caissier,

### BAASSEALE PIBEON.

ES Sonssignés étant obligés de se tenir souvent à leurs soutes du pied du contrant où se trouve leur biere d'été, informent respectueusement les personnes qui désirent leur transmettre des ordres, qu'elles doivent les filer an Bureau de Poste ou leurs vendeurs passent réguherement tous les jours.
PHEON, DORAY et SAUVAGEAU.

Montréal, 5 Juin, 1847.

IMPRIMERIE

### REVUE CANADIENNE.

On exécute à ce bureau toutes sortes d'ouvra-ges, sous le plus const délai, à des prix reduits. Au désir des noced mes, les ampressions sont faites en Encrepers leurs; en Or et en Bronze.

# P. LEPROHOM,

Rue Sammodosefe.

WIENT d'ouvrir un Magasin dans la rue Sr. Joseph, PRES DE L'EGTISE PAROISSIALE. Il aura tom-ourseur main toutes sortes de Livres d'Écoles, de Prieres et de Prêté, des Jonats pour les orfants, etc. Il se chargera de tout ordres et commissions de libraire pour

#### ECOLE DE MEDECINE

ET DE CHIRURGIE DE MONTREAL.

1 A d'une mis que les charres de Médecine 1. égale ? et de ... Principe de Médecine "seront mises au concaurs le I AOUT prochain, à 11 heures A.M. Le Concours then dans l'Asstitution one St. Unbain.

Les applications doivent être faites au Secrétaire, DR. SUTHERLAND.

IN SECOND CONCOURS, au même lieu, à la meme heure, aura lieu le 16me AOUT ann d'élire des professeurs d'Anatomie et de matiere médicale.

#### RÉCLAMATIONS

Contre le Gouvernement des Etats-Unis pour Nervices ou Fournitures durant la guerre

Da demande des informations sur des VEUVES on des ENFANTS-MAUES de personnes, qui au-raient readu quelques services au gouvernement des Etats-Unis durant la guerre de 1776.

Etats-Unis durant la guerre de 1776.

Ces veuves on enfants, s'il en eviste, apprendront quelque chose à lour avantage en s'adressant au Bureau de la Revue Canadienne, 15 Rue St. Vincent, Mentréal.

Les cures des parcises du Bas-Unonda vondront bien faire attention à certe annonce. S'ils avaient quelques informations ils rendraunt services à de pauvies familles en les communiquant. (Fe éric fraince)
On demande des informations de la veuve en des hériters d'ABRAHAM FURDINAND, de la veuve on des hériters d'ABRAHAM FURDINAND, de la veuve on des beriters s'ANSE VOON, Celle dernière à demarié

héritiers d'ABRAHAM TERDINAND, de la veuve ou des heritiers SANSFAÇON. Cette dernière à demeuré longtomps à vercieris, s'est marié en seronde noces et demenrat l'armée dernière à St. Sulpice. On suppose que les veuves ou queiques enfants de feu Thimothe Drodesou d'Abraham Ferdinand sont quelque part any environs de Montréal. Ces familles et bien d'antrès ent des réclamations à

experie contre le gouvernement des Etats-Unis; pour e la il fait que le mari un la femere ne seient pas morts avant 1831. Les enfants-mâles peuvent réclamer. (Af-fonchia les lettres et s'adresser au bureau de la Revin Union de la Company.) 3 août

#### SPECULATION.

SPECULA I 10.8.

A plus belle spéculation qui se soit jamais présentée 
A est maintenant offerte na public.

Peur la modique somme de £20, payable en 3 payemens et sans intéret, co peut devenir propriétaire sur titre incontestable d'une tres belle maison (Cottage) avec Terrain, Jardin et Dependances à l'account estumé à £400 qui out été déjà refusés, ou d'un Lot de pas moins de 500 pieds sur 130 piede sur une rue de 60 pieds de largeur. Cette propriété située à Longueuil, la terre voisine de celle de l'église Auglienner, deuxième du terrain du chemm de fer, et la quarieme des fortifications du gouvernement sur notre boxu St. Laurent, tis-aveis la traverse mit font la traversée tous les jours entres nement sur notre beau St. Laurent, vis-à-vis la traverades steamers, qui font la traversée tous les jours entre cette ville et Longueuil est l'un des plus beaux sites désirables tant sons le rapport sanitaire que sous celui de Patillié et de l'agréable, elle a été divisée en 200 lots propres à bâtir par 200 sonscripteurs a £20 chaque.

L'emigration qui nous arrive tous les aus, démontre de suite l'avartage de pouvoir passer la saison d'été à la campagne et surtout sur les bords pittoresques du St. Laurent.

La vente sura tion fan des

La vente nura lieu (au désir des souscripteurs) le 20

AOUT prochain.

Termes faciles. Voir les plans dont l'un est déposé en Termes neries. Font et e. N. P., à Longueuil, un autre fetude de J. Hurteau, éer., N. P., à Longueuil, un autre au bureau du roussigné, et l'autre chez M. J. E. Guilbault, botaniste, rue Coté, No. 14.

J. H. JOBIN,

Rue Ste. Thorese, No. 7. Montréal, 30 juillet.

SEL.

N Magasia et attendu : 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs do 1000 do SEL FIN

C. R. RADENHURST, 32, rue St. Lrançais-Xavier.

#### MEUNIER & TONNELIER.

N' n besoin à la distillerie de Laprairie, d'un MEU-NELLER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A & T. SAUVAGEAU. Lapranie, 6 acut 1817.

#### MAISON PARKER.

SOURCES DE CALEDONIA.

SOURCES DE CALEDONIA.

PARKER, qui vient d'ouvrir sa maison pour la reception des voyageurs, prend la liberté d'annoncer à ceux qui voudront bien le patroniser que rien ne sera épargné pour rendre leur séjour chez lui agréable et confortable à la fois-la Maison occupe une situation élevé, bien aérée, agréable, vis-à-vis la MAISON DU CANADA, à cent terges des Bains et des Sources; et pour ceux qui veuent un logement tranquille, la conduite de la maison la rend tout à fait convenable.

Les chambres sont apacieuses, meublées avec goût, confort et élégance, afin de pouvoir recevoir la bonne sociétée et surtout des familles entieres, aux termes les plus raisonnables.

Ayant demeuré longtemps sur les lieux, étant hien et il ôse dire avantageusement comm aux anciens patrons et amis des Sources de Caledonia, il sollicite respectueusement une part du patronage des nombreux visiteurs de ces Eaux Favorites.

23-Iln'y a pas de Barre dans la maison, mais on four-

ces saux Favorites.

2.3-III.7y a paa de Barre dans la maison, mais on four-nit des Vins à ceux qui en demandent.

Prix par mois : £5 : par jour, 5s.

Sources de Caledonia, }

20 juillet 1847.

#### AVIS.

ES CENSITAIRES de l'Île de Montréal, de St Sulpice et du Lac des Deux Montagues sont aver-

tis,

1°. Que le délai de sept années accordé par l'Ordonnance 3e. Vict. ch. XXX (8 juin 1840) pour le payement des arrérages de LODS ET VENTES étant expiré le 8 courant, les dits Lods et l'entes sont maintenant exigibles.

2°. Que les taux de Commutation fixés par la dite Ordonnance pour les sept années à courir depuis le 8 juin 1817 au 8 juin 1851, secont comme suit :

Au lieu d'an Vingtième..... UN DIXHUITIÈME.

" d'un Sezième..... UN QUATORZIÈME.

" d'un Douzième..... UN DIXIÈME

7. Aucun Consitaire ne peut demander la Commuta-tion avant d'avoir liquidé les arrérages sur les terrains qu'il vent commuter.

Toute commutation qui ne s'élève pas à £100, est payable comptant; celle montant à £100 et au-dessus, peut, à la volonté du Censitaire, rester sur le terrain, à reute formiers mobatiques. rente fonciere rachetable.

Tout fourier trachetable.

Tout nouvel acquiereur qui se présentera pour commer dans les 20 jours apres son acquisition, obtiendra remies de ses propres lods, en payant comptant le nominant de la commutation; mais le terme de 20 jours est de rignour, et ceux qui négligee ent de se présenter dans ce temps, auront, en sus de la commutation, à payer les lods

JOSEPH COMTE, Pire.

Montreal, 9 juin 1847.

#### COURS DE LANGUE FRANCAISE

EN 60 LECONS.

E. Soussigné à l'honneur d'informer les familles d'Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette Cité Canadomins, les Dames et d'organis la correct des environs qu'il commencera ce-jourd'hui, un cours suivi et ratsonné sur l'art difficile d'écrire la langue Prançuise grammaticalement; il se flatte de pouvoir damer ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LECONS.

Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des surces qu'il a obtenes, jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les desirera voir.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, en la maison de Pension de Med el ROUX, coin des rues ST. PAUL et ST. GABRIEL, où il se trouvera chaque our depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M. M. L. Jonnera son cours a domicile, aux Dames et iaux Demoiselles qui voudront bien l'honorer d'eleur connucet UNE HEURE de seance par jour. Quant aux nossivairs, ils suivront le Cours ebez MADAME GI-ROUX.

CHS. H. LASSISERAYE. Moatréal, 3) juin, 1847.

E soussigné reçuit maintenant son assortiment ré-QUINCAILLERIES ET COUTELLERIES.

Par les vaisseaux Ann, Safeguerd, Mahaica, Chapmans, Montezuma et autres. Il recevra aussi quelques Poeles de patron nouveau, Grilles, Cendriers et Cienets.

JAMES FOX, No. 20, Rue St. Sacrement.

#### MARCHANDISES NOUVELLES. Arrivages du Printemps

Le Soussi qué reçoit par les Vaisseaux Malaica, Caledonie, Albren, Erromanga, Britannia, Carur de Lion, Albren, Iron Marint, John Bull, Flora Mair, Grent Bertalin, Montecama, Cambria et Ottawa, un assortiment Genéral en Soiries, Cotonnages, Lainages, Toiesl, vo. Se

Montréal 17 Ma 1847. JEAN BRUNDAU.

#### SITUATION DEMANDE.

Un joure homme d'une famille respectable, qui a fait un cours d'étude, désirerait se placer dans une campagne de Montréal, pour y touir une école modèle. Les meilleurs documensseront fournis en tems et lieux. Les metiteurs documensseront fournis en teins et neux. Les français, le latin, le gree, l'anglais, la tenue des livres, la musique vocale et instrumentale, feraient les principanx fondemens de l'école. Un cours régulier sur la botanique serant offert, si le lieu présentait quelqu'avacetage à cette science.—Pour plus caples informations s'adresser à M. l'éditeur de la Rence Canadienne à Montréal, rue St. Vincent, No. 15, frunc de port. 18 juin, 1847;

#### ÉTABLISSEMENT CANADIEN DE FERRONNERIE.

ENSEIGNE de la CHARRUE DOREE.

No. 91, Cois des rues St. Paul et St. Denis

MATSON DE M. FLEDRY ST. JEAN.

E Soussigné a reçu par les derniers arrivages un assortment comple: et général de toute espèce d'articles, en fait de ferromorie, quincaillerie etc., etc. -AUSSL-

Huiles, Vitres, Peintures, etc., etc., etc., auquel il in-vite l'attention dec marcanads de la campagne, de ses amis et du public en général. 18 juin, 1847. JANVIER II. TERROUX.

#### dr. Stulbrys,

PREND la liberté d'annoncer aux citoyens de Mont-réal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 58 de la rue St. Laurent, Fanthourg St. Laurent, où on pourra le voir à toute heure.

#### AUX MARCHANDS.

UNE personne de grande expérience dans la tenue des livre, désire s'employer DEUX ou TROIS IEU-RES par jour, dans une maison de commerce de cette ville, ou elle s'occuperait des comptes. S'adresser au bureau de cette feuille aux initiales

10 juillet, 1847.

AUX ARTISANS DU CANADA.

UNE EXPOSITION et une VENTE d'articles de MECANISME exécutés par des artistes qui résident en ce pays, aura lieu en cette ville, en Septembre prochain, sous le patronage de S. E. le Gouverneur-Général.

neral.

Avia préalable sera donné du jour et du lieu de l'exposition et ou les articles devront être envoyés.

Par ordre

C. MACDONALD, SECAT.

Mecanic's Institute, &

TERRE A VENDRE. N offre en vente une magnifique Terre de 100 arpens, située à St. Isidore.
S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE.
St. Isidore, 9 juillet, 1847.

#### A VENDRE.

3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow.
1000 Idem idem Peaux fraiches, (Slaughter.) SOO Idem idem meilleur Cuir à Harnais.

Cuirs à patente de toutes sortes.

Doublures, Bordures et Bazannes idem. Cuir à Selle et à Bride, Peaux de Cochon. —Ausst— Un assortiment général de Carnitures de toute espece

J. PRATT & CIE. Montréal, 31 mai 1847.

MAGASIN CANADIEN

#### DE FERONNERIE.

E. Soussigné reçoit à présent par différents vaisse aux de Liverpool, ...tnn, Britannia, Montezuma, Caup-man, ...dqua Mariae, etc. etc. Fer anglais assorti, Banke Best Feuilliard,

Banke Best Feuilliard,
Boites de Boues, Bèches Pettes &c. &c.
De plus, un assortiment de Quincaillerie et Cotellerie.
Les Marchands de la compagne tronveront de l'avantage à veuir examiner son assortiment và qu'il a expressement été importé pour le commerce du Bos-Canada.
A vendre à des konditions faciles.

W. F. LESTE,
(No. 21 Page 5: Paul et

W. F. LESTE,
No. 81 Rue St. Paul, et
" 70 Coin de la Place
Jacques Cartier. PRÉCAUTIONS

CONTRE LES CHEASMES.

ORSQU'UNE épidémic s'annonce, il faut bien se pénétrer de cette vérité, que l'organisation ne fiéchit pas toujours soudainement sous l'attaque, elle cherche à la repousser, et le concours du moral, le calme, la sécurité, le courage, l'énergie sont éminement utiles. On en a vu, vivant au milieu de foyers pestilentiels, éviter la contagion, nu moyen de société aimable, en usant des vins, de la bière et des spiritueux jusqu'à la dose ordinaire pour exciter la gaité. On recommande done la sérénité de l'esprit, la propreté du corps, une nourriture substantielle, et pour donner du ton à l'estomac l'aile et le porter... On trouvera d'excellent porter à la

BRASSERIE PIGEON.

9 juillet.

### A GRAND MARCHÉ!

SONT OFFERTES EN VENTE AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT

TOUTES LES MARCHANDISES SECHES Dans le magasin ci-devant occupé par

MR. . HAMILTON, No. 143, rue Notre-Dame.

WM. MALSBURG.

14 mai, 1847.

AUX ENTREPRENEURS.

LES Personnes qui voudront entreprendre la cons-d'unetion d'un MOULIN à FARINE, dens la pa-roisse de St-Césaire, Seigneurie Debartzch, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Sci-E. S. DE ROTTERMUND

TIUDEO NOUVELUV

## LIVNES NUUVEAUA. AINTENANT en vente, à Librairie des sous-signés, une collection considérable de livres, propres à être donnés EN PRIX où former le fond d'une BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi

Bibliothòque de la Jennesse Chrétienne, in 80., 35 rol.

Do do do in 12, 70 vol.

dans la collection

Do do do in 18.100 vol.

dans la collection

Do do do in 18.100 vol.

dans la collection

Do des petits enfans 320, 30 vol. dans la collection
Do des enfans pieux 320, 50 do do do
Do de l'eufance chrétienne 50 do do do
Chanus ralume a varie d'arrange. Chaque volvine se vend séparément,

des Ecoles Chrétiennes in 12. 53 vol.

Chaque volvine se vend separement,
—AUSSI.—
Un assortiment très varié de livres de prières avec
reliure ordinaire de 4s. à 60s. la douzaine, do do avec
riche reliure et tranche durée de 18s. à 75s. la douzaine,
—DE PLUS.—
Une collection de livres de littérature, droit, médecine, etc., etc., etc. reçus par les premiers vaisseaux du prin-

E. R. FABRE & CIE. Librairie Canadienne Rue St, Vincent, No. 3. \$ 18 juin, 1847.

E Bureau de la compagnie du chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent, a été transporté au coin de la plece de la Douane, nouvelle bâtisse d

ARRANGEMENTS POUR 1847. 

LE RICHELIEU, CAPITAINE J. F. SINCENNES,

TERA, pendant la saison, DEUX VOYAGES par semaine réguliers entre CHAMBLY et MONT.
REAL, touchant aux places suivantes sur sa ront, PLACES DE DÉPARTS.

DE MONTRÉAL, DE CHAMBLY,

DE MONTRAL,

Tous les mardis et Vendredis, à 1 heures P. M.,

Touchera à

Verchères, à 6 heures P. M.

Sorel, 81 " " Beleii, 7 " a

St. Ours, 101 " " St. Charles, 6 " " St. Charles, 6 " " St. Charles, 6 " " St. Ours, 10 " " St. Mathias, 81 " " Verchères, 2 hrs.p.y.

Chambly, 9 " " Montréal, 6 " a les charles, 6 " " St. Mathias, 81 " " Verchères, 2 hrs.p.y.

Montréal, 6 " a les charles, 6 " " St. Mathias, 81 " " Verchères, 2 hrs.p.y.

Pour Fret et Passage, s'adresser au Capitaine,

AGENTS: 

LAC CHAMPLAIN, LIGNE DU PEUPLE.

TRAJET DE JOUR. Le splendide Steamer fin marcheur

FRANCIS SALTUS, CAPT. H. G. TISDALE, PART DE WHITEHALL, | PART DE SAINT-JEAN;

les MARDIS, les LUNDIS,

DÉJEUNER A BORD. PATTALET ETT -CELT

Ce vaisseau s'arrête à tous les Ports.

JARDIN BOTANIQUE DE

les étuts, et même hien râres en Europe, venant des lois et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a 6s plantes qui ont couté plus de \$50 chaque, M.G. n'i ria épargué afin d'avoir en Canada une collection qui rin-

PANOBAMA.

PLICE JACQUES CARTIER.

E Public est respectueusement informé que le nor vel établissement susdit sera ouvert pour as récretion, MERCREDI SO!R, 2 JUIN 1847, cû Pon représentera le spectacle d'un BEAU PANORAMA MOUVANT, représentant la ville de Moscow, au temps de son invasion par Nappiéon et au Grande Armée en 1812. Outre cela, on introduira le spectacle d'un CAROUSEL SPLENDIDE, aussi un GRAND COSMORAM, dans une chambre ajoignante qui sera éclairée une beur avant le levée du rideau dans la saile.

Prix d'admission—Premier Cercle, 22. 6d. Cercè de famille, 1s. 3d., enfans audessous de 10 ans, moitié più L'Iles porte s'ouvriront à 7 heures, et le spectacle commencera à 8 heures.

N.-B. Comme le propriétaire a Intention de donne un suite de spectales variés et amusans, durant les nois à l'été sœulement—Des chanteurs, lectureurs, et auture per sonnes possédant des talens publies reconnus—recettus

O. MORIN, NOTAIRE PUBLIC. Office avec L. S. Martin, No. 5. RUE ST. LAURENT.

A Déménagé de la rue Craig, Au No. Bu Grande Rue Saint Jacques.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHICAIRE.

PARTS à vendre dans le Steamboat RICHE.

NE personne qui part pour l'Angleterre, désire most un Piano de manufacture anglaise, valent 25 n'ayant que deux ans d'usage. L'instrument sera fitte de lere qualité, et restant d'accord 12 most 6 mai—25 mai.

SAMEDIS, A CINQ HEURES A. M.

GUILBAULT. Rue Côté, derrière la banque de montréal,

UILBAULT, à l'honneur d'un noncer aux amateurs de Belt plantes qu'il vient d'arriver d'une excurson dans le sud et qu'il a rapporté avec lui me quantité de plantes les plus râres, cen si me la collection qu'il possedait et ce qu'il rost en ce moment d'Europe, forme la collection qu'il possedait et ce qu'il rost en ce moment d'Europe, forme la collection qu'il possedait et ce qu'il rost la plus étendue, qui ait été offerte en anada. Il invite les dannes et messienn à la collection; on peut voir à l'établisement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans es étuts, et même bien râres en Europe, venant des lades

lise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier. saura l'apprécier.

On ne paye rien pour voir.

SALLE DE CONCERT

PLACE JACQUES CARTIER.

Petit sculement—Des talens publics recommended in encouragement libéral, en s'adresent à P. L. ZAIONCZEK, Propriétaire.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU. RUE ST VINCENT, No. 8-Octobre

6 luillet, 1817. DR. MACDONNELL,

A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Pas au No.111 i, au coin de la rue St. Jean-Baptiste.—18 mai

S'adresser à A. &. L. Sr. LOIS.

ESSENCE D'EPINETTE.

PIANO A VENDRE.

Rue St. Faul, au coin de la Douge

A VENDRE à bon marché,
BENJ. WORKMAN & Cie20 juillet. Rue St. Faul, au coin de la Dou